

Crédit photo : ©Norbert Girsay

OBSERVATOIRE
TERRITORIAL
DU LOGEMENT
ÉTUDIANT

Données 2023

JUILLET
2024

Étude sur les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon

Sommaire

Introduction	4
Méthodologie	5
Le profil des étudiants ayant répondu à l'enquête	7
Contexte : une forte tension sur le logement étudiant et des difficultés à trouver un logement	8
Les caractéristiques des logements occupés par les étudiants	11
L'acceptabilité de vivre en dehors de Lyon-Villeurbanne	29
Synthèse et ouverture	38
Annexes	39

Introduction

Rappel des objectifs des OTLE

Les Observatoires territoriaux du logement étudiants ont été créés suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en 2018 par la Fédération nationale des Agences d'urbanisme (Fnau), l'Association des villes universitaires de France (Avuf), l'Assemblée des communes de France (ADCF) et France urbaine.

L'objectif de l'AMI était d'impliquer les territoires locaux et de renforcer la connaissance sur le sujet. Bien que déjà en pointe sur le sujet, la Métropole de Lyon s'est inscrite dans cette dynamique et c'est ainsi que l'OTLE de la Métropole de Lyon a été labellisé en 2019 puis en 2020 pour une durée de 3 ans. Il couvre le périmètre des 58 communes de la Métropole de Lyon et bénéficie de l'appui de cette dernière ainsi que de l'État et des acteurs universitaires (Crous, ComUE Université de Lyon). L'observatoire se donne pour objectif de stabiliser la connaissance locale sur les besoins et l'offre de logements des étudiants et de partager ces informations auprès des acteurs locaux concernés. En complément d'études thématiques, il vise également à contribuer à l'alimentation des réflexions techniques et des décisions politiques. De manière opérationnelle, la mise en œuvre de l'OTLE est assurée par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (Urbalyon) où il est intégré à l'Observatoire partenarial de l'Habitat.

Une étude spécifique pour alimenter les réflexions des partenaires de l'OTLE

La gouvernance locale s'est engagée dans une démarche globale de développement de l'offre en logement social étudiant. Face aux contraintes foncières croissantes qui pèsent sur le cœur d'agglomération (Lyon-Villeurbanne) en lien avec la rareté des fonciers disponibles et la hausse conséquente de leurs valeurs, les partenaires recherchent de nouvelles opportunités pour développer du logement social étudiant.

Après deux premières années consacrées à la mobilisation de données quantitatives, et en écho aux précédents travaux de l'Obser-

vatoire Partenarial de l'Habitat, les partenaires de l'OTLE ont souhaité s'engager dans une étude qualitative destinée à mieux comprendre les éléments qui structurent les choix résidentiels des étudiants. Il s'agit de mieux comprendre la manière dont s'opèrent les choix résidentiels au regard, notamment, du rythme des études et des attentes des étudiants.

De plus, les résidences étudiantes sont confrontées à des phénomènes de vacance plus marqués dès lors que l'on se situe hors de Lyon/Villeurbanne. Conjugué à une difficulté à pouvoir faire aboutir des projets de résidences étudiantes dans ces deux villes, il est devenu nécessaire de comprendre, de manière plus spécifique, qui sont les étudiants qui se sont installés en dehors de Lyon/Villeurbanne, quelles sont les raisons de ce choix, et, de façon plus précise, comment permettre une installation pérenne des étudiants en périphérie de Lyon Villeurbanne.

La présente étude doit apporter des éclairages sur les motivations et choix des étudiants dans leurs parcours résidentiels ainsi que leurs arbitrages et leurs renoncements. Elle doit recueillir la parole des étudiants afin de mieux cibler leurs attentes à l'égard du logement et permettre aux partenaires d'affiner leur stratégie de développement de l'offre.

Ce document s'organise en plusieurs chapitres :

- La méthodologie appliquée,
- Les éléments généraux de cadrage, notamment la mise en évidence d'une situation de tension du marché du logement sur le territoire métropolitain lyonnais,
- Une synthèse du profil des étudiants ayant répondu à l'enquête,
- Les caractéristiques des logements occupés par les étudiants,
- Les territoires de vie et l'acceptabilité de vivre en dehors de Lyon/Villeurbanne.

Méthodologie

Un questionnaire qui a touché **1,3 %** des étudiants de la métropole.

Méthodologie

Cette étude s'est inspirée d'études similaires portées par d'autres OTLE de France, notamment les OTLE de Saint-Etienne, Angers, Orléans, Lille et Amiens, qui se sont intéressés aux stratégies résidentielles des étudiants.

Les travaux réalisés précédemment dans le cadre de l'OTLE de la métropole lyonnaise ont été également mobilisés, ainsi que ceux relatifs au Schéma de Développement Universitaire (SDU), afin d'inscrire cette étude dans la lignée des travaux précédents.

La thématique se portant sur les choix et usages des étudiants, la méthodologie, arrêtée définitivement en comité technique du 15 juin 2023, est centrée sur le recueil des avis des étudiants, à travers deux approches complémentaires :

- Approche 1 : la réalisation d'une enquête par questionnaire en ligne diffusée aux étudiants.
- Approche 2 : la réalisation de groupes focus avec des groupes d'étudiants.

Près de 2 400 réponses au questionnaire en ligne

L'enquête par questionnaire avait pour objectif de recueillir la diversité des points de vue étudiants sur leur relation au logement. Elle n'ambitionnait pas d'être représentative de la sociodémographie des étudiants de la métropole de Lyon mais se donnait pour objectif de proposer un premier panorama des stratégies résidentielles des étudiants et leurs attentes à l'égard du logement.

La construction du questionnaire s'est tout d'abord appuyée sur les démarches similaires portées par d'autres OTLE. Son élaboration a ensuite été discutée et partagée avec les partenaires de l'OTLE, à savoir la Métropole de Lyon, le Crous et l'Université de Lyon.

S'en est suivi un travail de formalisation par l'Agence d'urbanisme, alimentée par de nombreux échanges avec les partenaires qui ont permis de faire évoluer et de reformuler les questions. Le Comité technique a validé définitivement le 06 septembre 2023 les questions et les modalités de diffusion. Le questionnaire a été ouvert du 18 septembre

au 14 novembre 2023.

Le déroulé du questionnaire et la nature des questions ont permis de favoriser l'expression directe des étudiants afin d'objectiver des hypothèses ou idées reçues. Il a notamment permis de comprendre le niveau de satisfaction des étudiants à l'égard de leur logement ainsi que les éléments de satisfaction ou d'insatisfaction. Il a permis de mieux appréhender les éléments qui structurent les choix résidentiels des étudiants.

Le questionnaire est composé d'un nombre relativement important de questions ouvertes afin de ne pas influencer les réponses des étudiants. Pour analyser les réponses à ces questions, un recodage des réponses a été nécessaire.

Le questionnaire a été diffusé en ligne aux étudiants « scolarisés » dans un établissement situé dans la métropole de Lyon quelle que soit leur localisation résidentielle.

Des répondants pouvaient donc résider en-dehors de la métropole.

Le questionnaire a été diffusé très largement auprès des étudiants, à travers les établissements d'enseignements supérieurs (structures, professeurs, services communica-tions...), les résidences étudiantes (sociales, privées et associatives), les associations étudiantes... Tous les types d'établissements publics et privés ont été sollicités et ont participé. Parallèlement, 120 résidences étudiantes hors de Lyon-Villeurbanne ont été ciblées, et ont reçus un courrier d'accompagnement, des posters et des flyers pour diffuser à leurs résidents.

Au total, 2 393 étudiants ont répondu à l'enquête, ce qui représente 1,3 % des étudiants de la métropole (environ 190 000 étudiants dans la métropole de Lyon).

Le questionnaire diffusé se trouve en annexe.

Il est important de noter que tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

L'analyse par groupes focus et entretiens individuels

En complément de l'enquête par questionnaire, et sur la base d'une première analyse des résultats, plusieurs groupes focus ont été organisés. Ils ont permis de préciser les informations recueillies dans le questionnaire en favorisant des échanges approfondis et la confrontation des points de vue des étudiants.

Les groupes focus ont été réalisés entre fin novembre et mi-décembre 2023, au sein de résidences Crous, de résidences gérées par des bailleurs sociaux, et hors structures spécifiques telle qu'au sein de l'Agence d'urbanisme.

Ces groupes focus ont permis de rassembler une diversité de profils d'étudiants, habitant dans Lyon-Villeurbanne et en dehors de Lyon-Villeurbanne.

Plusieurs étudiants ont déclaré être sans solution de logement. Afin d'approfondir cette problématique, des entretiens complémentaires ont été organisés.

Au total, 25 témoignages d'étudiants ont pu être recueillis. Ils ont permis d'alimenter, compléter et illustrer les résultats de l'enquête en ligne réalisée.

Remerciements

L'Agence tient à remercier sincèrement les partenaires qui se sont mobilisés activement pour la diffusion du questionnaire et l'organisation des groupes focus.

Elle remercie également les personnes ayant participé aux différentes étapes de l'étude (entretiens, enquête, groupes focus).

Le profil des étudiants ayant répondu à l'enquête

Une diversité de profils

21 %
des
répondants
sont en
Bac+1

Un total de 2 393 répondants, avec une diversité de profils.

Répartition selon le niveau d'étude actuel

Le questionnaire a permis de toucher une diversité de profils de répondants. On note **une plus faible proportion de répondants en bac+5 (6%), et une répartition assez équilibrée entre les Bac+1 ; Bac+2 et Bac+3**, représentant respectivement 21%, 16% et 20% des répondants. Chacune de ces catégories peut donc, au besoin, faire l'objet de focus spécifique. Dans cette publication, des zooms ont été réalisés sur les étudiants en début de parcours (Bac+1).

10 %
des
répondants
sont en
alternance

Poids des alternants dans les répondants

10 % des répondants sont en alternance. Cela correspond à un volume de répondants suffisamment important pour réaliser des focus sur cette catégorie et identifier les éventuels besoins spécifiques en matière de logement.

Répartition selon le genre : une surreprésentation des femmes dans les répondants

69 % des répondants sont des femmes. D'un point de vue méthodologique, cela a incité à regarder, pour certaines questions, le biais que cela pouvait engendrer, et à différencier les réponses des hommes et des femmes.

69 %
des
répondants
sont des
femmes

Âge des répondants

L'âge moyen des répondants est de 21 ans.

Il existe une part relativement marquée des répondants non majeurs : 4 % des répondants ont 17 ans ou moins. Cela peut interroger sur le niveau d'autonomie dans la recherche de logement. Globalement, la répartition selon l'âge est cohérente avec le niveau d'études des personnes ayant répondu à l'enquête.

92% des répondants habitent la métropole de Lyon

Les répondants habitent en grande majorité la métropole de Lyon (92%) voire Lyon-Villeurbanne (74%).

92 %
des
répondants
habitent
la métropole de Lyon

10 % des répondants sont des étudiants étrangers

Une part relativement importante d'étudiants étrangers ont répondu ; ceux-ci peuvent rencontrer des parcours d'accès au logement plus complexes.

10 %
des
répondants
sont des
étudiants étrangers

Le questionnaire rend possible l'identification de différents profils d'étudiants avec de nombreuses questions « filtre ». Celles-ci permettent de réaliser des typologies de résultats. Ainsi, tout au long de l'analyse, des zooms ont été réalisés pour certains profils :

- Les étudiants en alternance
- Les étudiants en début de parcours (L1)
- Les étudiants habitant à plus d'une heure de leur lieu d'étude

Contexte : une forte tension sur le logement étudiant et des difficultés à trouver un logement

Un enjeu sur le développement du logement étudiant de plus en plus marqué sur le territoire

Plusieurs travaux réalisés antérieurement par l'Agence d'urbanisme et par les partenaires permettent d'appréhender le contexte local de l'étude. La métropole lyonnaise est à cet égard un territoire accueillant de nombreux étudiants, dans une dynamique de hausse.

Une hausse importante, régulière et quasi généralisée du nombre d'étudiants

Au niveau national, la hausse du nombre d'étudiants est constante, depuis 1960, appuyée principalement par le dynamisme démographique et par l'accès élargi au baccalauréat. Au cours des dernières années, on note qu'au niveau national, le nombre d'étudiants est passé de 2 160 300 en 2000 à 2 979 200 en 2021 (Source : Depp ; SIES-MESR 2023). Les projections nationales issues du Ministère de l'enseignement supérieur montrent que les effectifs pourraient dépasser les 3 millions d'étudiants en 2031 (Source : MESRI-SIES, Avril 2023).

Plusieurs publications d'OTLE identifient cette hausse du volume d'étudiants dans leurs travaux. Par exemple, l'OTLE d'Orléans note ainsi une augmentation démographique des étudiants de 50 % entre 2010 et 2020 sur le territoire de la métropole, avec une perspective du même ordre jusqu'en 2026 (Source : TOPOS, Logement étudiant: quelle offre pour les années à venir, 2022).

Dans sa publication de 2021, « Les logements étudiants se concentrent dans les métropoles », l'INSEE notait qu'en cinq ans, dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, « alors que la population âgée de 15 à 29 ans est restée stable, celle des étudiants progresse de 11 %. Cette hausse s'explique par la démocratisation des études et par leur allongement. Ainsi, près des trois quarts des bacheliers d'Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent leurs études, pour l'essentiel au sein de la région. » (Source : Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 127 • Août 2021)

Dans son étude de 2022, l'Agence d'urbanisme mettait en évidence l'évolution à la hausse du nombre d'étudiants inscrits dans la métropole de Lyon : les effectifs étudiants sont passés de 151 377 en 2008-2009 à 188 953 en 2020-2021, soit une évolution de +25%.

La métropole de Lyon représente ainsi un territoire avec une attractivité forte de son offre de formation supérieure et, ainsi, des enjeux majeurs en matière de logement étudiant.

Une importante décohabitation des étudiants dans les métropoles

En Auvergne-Rhône-Alpes, près d'un étudiant sur deux vit au domicile familial (Source : Les logements étudiants se concentrent dans les métropoles, Insee Analyses AURA, août 2021). Toutefois, les décohabitations sont plus importantes dans les métropoles, et la part d'étudiants vivant hors du domicile familial y est donc plus élevée : 75 % dans la métropole de Clermont-Ferrand, 68 % dans la métropole grenobloise, 63 % dans la métropole lyonnaise, 54 % dans la métropole stéphanoise.

Pour information, 89 % des étudiants interrogés dans la présente étude indiquent habiter en dehors du logement parental.

Le développement d'un écosystème d'acteurs

Le poids du secteur privé progresse. Il accueillait en 2020-2021 près de 31 % des étudiants inscrits à l'échelle de la Métropole de Lyon.

Par ailleurs, les acteurs du logement s'adaptent avec un développement récents des résidences services privées. L'Observatoire Territorial du Logement Etudiant avait identifié, en 2022, les résidences et les gestionnaires sur le territoire métropolitain (Source : in OTLE Métropole de Lyon, Le coût d'un logement étudiant en résidence). Le parc de logements dédiés sur la Métropole Lyonnaise représente 37 800 places en 2022, dans 335 résidences dédiées, et avec une dynamique de production soutenue dans les années à venir (plus de 4 151 places programmées à partir de 2024).

La recherche du logement sur Lyon jugée particulièrement difficile par les étudiants

Les étudiants interrogés lors des groupes focus et entretiens de la présente étude mettent en évidence la tension importante sur le marché du logement dans le cœur de l'agglomération, et en particulier dans Lyon/Villeurbanne.

Cette difficulté à trouver un logement rejoint la lignée des difficultés identifiées lors de l'étude réalisée à destination des jeunes adultes dans l'agglomération lyonnaise (Source : in Attentes et choix résidentiels des jeunes adultes dans l'aire métropolitaine lyonnaise, 2022). Réalisés en 2021, ces travaux mettaient déjà en évidence les difficultés à accéder au logement, en achat ou en location sur le marché lyonnais.

En ce qui concerne les étudiants interrogés dans la présente étude, ils reconnaissent la difficulté toute particulière à trouver un logement surtout sur Lyon-Villeurbanne :

« C'est assez impressionnant la difficulté que j'ai eu à trouver un appartement, c'est un vrai cauchemar, je crois qu'ils sont très rares les étudiants qui ont trouvé un logement facilement »

indique une étudiante en M1 arrivant de Toulouse. Au cours des groupes focus regroupant des étudiants du parc privé, ceux-ci sont particulièrement nombreux à considérer qu'ils ont eu « de la chance ».

Une difficulté à trouver un logement qui dépend des secteurs du territoire

Cette difficulté s'impose de façon très nette dans les échanges en groupes-focus : alors que les étudiants habitant sur Lyon-Villeurbanne témoignent de fortes difficultés à trouver un logement, ceux interrogés auprès d'un bailleur social à Vaulx-en-Velin ou dans une résidence Crous à Saint Priest indiquent plutôt le contraire. À titre d'exemple, une étudiante de Saint-Priest indique avoir été sélectionnée immédiatement, à la première demande sur cette résidence Crous, ce qui n'a pas été le cas pour d'autres résidences dans Lyon. Sur Vaulx-en-Velin, les étudiants indiquent avoir été informés directement dès leur acceptation par l'établissement des résidences à proximité, avec une rapidité dans la prise de contact et la réalisation administrative.

Une forte concurrence pour obtenir un logement en particulier sur Lyon-Villeurbanne

Les étudiants interrogés indiquent une forte concurrence pour obtenir un logement avec

une demande très supérieure à l'offre :

« Les agences immobilières nous ont dit "il n'y aura pas de la place pour tout le monde" »

Ainsi des étudiants expliquent que la demande est telle qu'obtenir une visite constitue déjà une étape complexe dans la recherche d'un logement :

« Dès qu'on appelle le carnet de visite est déjà plein (...) ou alors quand on a des rendez-vous, ils peuvent se faire annuler au dernier moment. Le plus compliqué c'est d'avoir le rendez-vous ET la visite »

Ainsi, le choix de logement se fait, dans la plupart des cas, « sous contrainte » : en effet, dans un tel contexte de tension, et avec la perspective de la rentrée dans les semaines qui suivent, le choix du logement devient presque un non choix :

« J'ai visité trois appartements au total. Les deux premiers, je n'ai même pas eu le temps de donner mon avis, ils ont été pris avant moi. Pour le 3ème j'étais la première à le visiter, j'ai dit oui dans les deux heures »

« Tu trouves un logement, t'y vas, point ! »

« J'ai choisi sans choisir finalement »

« J'ai dû faire le deuil d'un logement en centre-ville ou plus proche de la fac... finalement j'ai pris ce que je trouvais. On m'a dit « c'est dur de trouver un logement, prends, tu déménageras plus tard » (...) « Mermoz au début ça faisait peur, mais maintenant ça va »

Et certains mettent en place de véritables stratégies dans la recherche de logements :

« On a fait un excel avec 150 cases »

Pour certains étudiants interrogés, la difficulté pour trouver un logement constitue un cercle vicieux qui les incite à conserver leur logement à tout prix.

Ainsi, des étudiants qui pourraient libérer leur logement pour quelques semaines (job étudiant, stage...) font le choix de le conserver par peur de le laisser et d'en rechercher un nouveau. Le sujet du logement constitue une charge mentale importante pour les étudiants. Ces difficultés à se loger peuvent pour certains, orienter/influencer le parcours scolaire :

« Je ne sais pas ce que je fais l'année prochaine, je vais essayer de le garder (...) c'est déjà une charge mentale, alors qu'on n'est qu'au mois de novembre »

Définition

Parcoursup : (source : etudiant.gouv.fr)
Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année dans l'enseignement supérieur. Cette plateforme permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation d'accéder à la première année dans l'enseignement supérieur à la rentrée, de se pré-inscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur (Licences, STS, IUT, CPGE, écoles d'ingénieurs, etc.). Pour chaque formation, une fiche de présentation détaille les enseignements proposés, les compétences et les connaissances attendues, des conseils pour les lycéens, les critères généraux d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude, les débouchés professionnels, les frais de scolarité, la nature de la formation (publique ou privée), les prochaines dates de Journées portes ouvertes et les éventuels frais de formation.

« J'aimerais bien essayer une nouvelle ville, mais l'idée de devoir retrouver un logement ça me bloque un peu »

« On a un attachement excessif, on garde son logement, on a peur de le laisser, donc même si on part quelques mois on le garde, on ne le met pas en location on a peur de ne pas le récupérer »

« Cette année j'ai un stage facultatif, c'est sûr je vais le trouver dans Lyon, car refaire toute la démarche pour trouver un logement c'est trop compliqué »

Ce niveau de tension fait apparaître également des situations d'arnaques au logement, que plusieurs étudiants ont eu à gérer.

Une recherche de logement cadrée par Parcoursup

En plus de la zone d'attraction nationale des formations universitaires et supérieures lyonnaises, les groupes focus font ressortir l'impact du site Parcoursup pour les étudiants dans la recherche de leur logement, à la fois dans le nombre et la localisation des candidatures aux formations, mais aussi dans la temporalité de recherche d'appartement.

On note, tout d'abord, un « affaiblissement de la sectorisation géographique » des étudiants dans Parcoursup, accentuant le « libre choix » (Couto, Marie-Paule, Fanny Bugeja-Bloch, et Leïla Frouillou. « Parcoursup : les prémices d'un accroissement de la stratification sociale et scolaire des formations du supérieur », (Source : *Agora débats/jeunesses*, vol. 89, no. 3, 2021, pp. 23-38).

Pour les étudiants interrogés, on note deux éléments qui jouent un rôle important dans la recherche d'un logement : ils candidatent dans des formations présentes dans toute la France, et candidatent dans de nombreuses formations à la fois.

Lors des groupes focus, une majorité d'étudiants indiquent avoir sollicité plus de sept formations (entre sept et douze). Dans les propos des étudiants, Parcoursup semble favoriser des candidatures plus nombreuses, et dans une grande diversité de territoires, parfois éloignés du lieu de vie actuel des étudiants.

Par ailleurs, le lancement de la recherche de logement par les étudiants - et son niveau de difficulté - est cadré par les réponses de Parcoursup :

« Le logement c'est un souci qui découle de parcours sup aussi (...) c'est très frustrant, les résultats de Parcoursup ça conditionne la recherche de logement (...) j'ai une amie : 3 jours avant la rentrée, elle n'avait pas de logement »

En effet, en fonction de la date de réponse aux candidatures, la recherche de logement va s'avérer progressivement plus difficile avec la proximité de la rentrée universitaire :

« J'ai commencé à chercher mon logement assez tard à cause du timing Parcoursup »

indique une étudiante en L1 originaire de Metz.

Certains étudiants connaissent leur destination dès le premier tour (fin mai), et peuvent donc chercher dès fin mai/début juin. D'autres, qui n'ont pas les résultats lors de la première phase d'admissions, commencent leurs recherches « trop tard » :

« Pour une rentrée en septembre, chercher son logement au mois de juillet, c'est déjà trop tard »

« Moi je ne savais pas si j'allais avoir mon école, et j'ai eu ma réponse le 24 juillet...là, c'est souvent trop tard »

La difficulté à trouver un logement s'intensifie donc avec le temps, « moins pire en juin, quasiment impossible en septembre ».

Les caractéristiques des logements occupés par les étudiants

Plusieurs questionnements ont guidé les analyses menées

- Comment sont logés les étudiants ?
- Comment s'est fait le choix du logement ? Qui sont les étudiants à plus d'une heure de transport ? Qui sont les étudiants pour lesquels les prestations et le court séjour sont importants ?
- Peut-on identifier des caractéristiques du logement ou de son occupant en fonction de l'ancienneté dans le logement ? Certains types de logements sont-ils plus susceptibles que d'autres à la stabilité ?
- Quelles sont les caractéristiques des logements qui plaisent le plus et celles qui plaisent le moins ?

Les solutions de logements : entre choix, contraintes et solution temporaire

93 % des répondants sont « logés pour l'année scolaire à venir »

Quel niveau de stabilité dans le logement occupé actuellement ?

Les répondants sont en majorité en situation de logement stable, cependant des situations interpellent.

La grande majorité des étudiants ayant répondu à l'enquête est logée dans son logement pour l'année scolaire à venir (93 %).

Néanmoins, 7 % sont dans une situation inconfortable et n'ont pas trouvé leur logement : 4 % sont dans un logement pour quelques jours, en attendant de trouver, et 3 % disent être sans solution de logement.

Des étudiants sont en situations temporaire « en attendant de ». Loin d'être anecdotique, il s'agit d'une étape de transition pour de nombreux étudiants. Cette étape constitue une période particulièrement stressante :

« Tout le mois de septembre, j'étais à droite à gauche chez des copains, je n'avais pas d'appartement, c'était très stressant »

Plusieurs étudiants sans solution de logement ont été reçus en entretien. Ces derniers ont permis de mettre en évidence les difficultés rencontrées par certains étudiants pour se loger au début de leur année scolaire.

AUJOURD'HUI VOUS ÊTES LOGÉS : (2 393 RÉPONDANTS)	NOMBRE DE RÉPONSES	% DU TOTAL DE RÉPONSES
Dans un logement pour l'année à venir	2 221	93 %
Dans un logement pour quelques jours/semaines en attendant de trouver	102	4 %
Vous êtes sans solution de logement	70	3 %
Total général	2 393	100 %

3 % des répondants sont « sans solution de logement »

Précisions

Les 3% de répondants « sans solution de logement » : À noter qu'une partie du questionnaire, et des résultats de l'enquête, ne tient pas compte de ce profil. En effet, les étudiants sans solution de logement n'ont pas été interrogés sur les caractéristiques du logement occupé actuellement.

8 % des répondants habitent chez leurs parents

Dans les répondants au questionnaire, au sein des étudiants s'étant déclarés « sans solution de logement », les étudiants étrangers sont surreprésentés. Ils pointent la difficulté d'accès à un logement sans avoir de garant français, et ce malgré une situation financière parfois confortable.

PROFILS SPÉCIFIQUES

- À noter que les alternants sont en proportion plus importante logés dans un logement pour quelques jours « en attendant de trouver » (8,6 %) (244 répondants en alternance)
- Parmi les personnes habitant à plus d'une heure (98 répondants), une surreprésentation des personnes en situation temporaire : 22 % se disent sans solution de logement, 7 % sont dans un logement pour quelques jours en attendant de trouver.
- Au contraire, pour les personnes très proches de leur lieu d'étude (moins de 5 min) (233 réponses), la quasi-totalité a trouvé pour l'année à venir (99 %)

Une partie des étudiants logés chez leurs parents, renvoyant à une diversité de situations

Cela renvoie à une diversité de situations :

- **Une solution « transitoire »** : le fait d'être logé chez les parents constitue une partie des solutions de logement temporaire/pour quelques jours. **Ainsi, parmi les personnes qui sont dans une situation temporaire « quelques jours/semaines en attendant de trouver », la part habitant chez les parents est plus importante (17 %) (102 réponses).** Ainsi, pour l'étudiant dont les parents vivent dans une relative proximité, habiter pendant quelques temps chez ses parents peut être une option. Cela peut impliquer des allers-retours plusieurs fois par semaine pour aller en cours :

« J'ai une amie : 3 jours avant la rentrée, elle n'avait pas de logement, elle a dû faire 1h30 de trajet par jour en voiture entre chez elle et la fac »

- **Une solution pour les personnes en alternance** : cette part est également plus marquée pour les personnes en alternance (236 réponses) : 17 % vit chez ses parents. En effet, **une part relativement importante des étudiants en alternance a recours à plusieurs solutions de logements (28 %), l'une d'elles correspondant à une cohabitation familiale.**
- **Une solution qui est plus utilisée par les « jeunes » étudiants en début de parcours** : la part des étudiants habitant chez leurs parents varie selon le niveau d'étude : plus l'étudiant est avancé dans son parcours scolaire, moins il habite chez ses parents. **11 % des bac + 1 habitent chez leurs parents, tandis que seulement 3 % des Bac + 5 habitent chez leurs parents.**

À noter que parmi les étudiants qui habitent loin (plus d'une heure de transport domicile/lieu d'étude principal) la part habitant chez les parents est plus importante : 45 % des étudiants habitant à plus d'une heure habitent chez leurs parents (contre 8% pour l'ensemble des répondants).

58 % des répondants sont dans un logement personnel

Des étudiants majoritairement seuls en logement personnel

La majorité des étudiants (58 %) habite seul, dans un logement personnel. Il peut s'agir de logements en résidence étudiante (sociale ou privée), d'un logement locatif (social ou privé), ou encore d'un logement touristique. Ces étudiants ne sont pas en colocation ni logés chez leurs parents.

31 % des répondants sont en colocation

La colocation choisie pour une diversité de raisons

La colocation est davantage représentée parmi les étudiants qui sont dans un logement pour quelques jours, quelques semaines : 46 % sont en colocation (sur 102 réponses) contre 31 % pour l'ensemble des répondants (sur 2 323 réponses). Ainsi la colocation peut, dans certains cas, être perçue comme une solution temporaire, un second choix, en attendant de trouver un logement personnel convenant mieux à l'étudiant.

De façon générale, **plusieurs cas de figure expliquant les choix résidentiels liés à la colocation ont été évoqués et illustrés lors des groupes focus :**

- **La colocation par défaut** : après avoir cherché pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, le choix de la colocation est fait, mais est perçu comme une contrainte. L'étudiant se projette dans un logement personnel pour la rentrée suivante :

« Moi, la coloc, j'ai pas eu le choix. Je cherchais depuis mai, je trouvais pas, et en juillet ma mère m'a trouvé une place dans une coloc »

PROFILS SPÉCIFIQUES

Les LI sont davantage en logement personnel (64 %) et moins en colocation (23 % contre 31 % pour l'ensemble des répondants). Cela s'explique en partie par le fait qu'en début de parcours d'études, les étudiants connaissent assez peu d'autres étudiants. Le choix de colocation peut s'effectuer par la suite.

- **Choix de raison** : un choix qui se fait pour des raisons budgétaires, c'est le besoin de partager les frais d'un appartement à plusieurs qui guide le choix de l'étudiant qui se projette dans la colocation pour les années à venir mais qui n'aurait pas choisi cela avec un budget supérieur :

« La colocation ? Parce que sinon, c'était trop cher... donc voilà, on s'est débrouillé avec des amis »

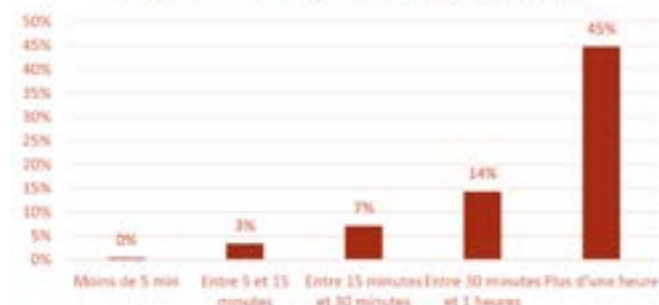
« Si on ne s'allie pas on ne va jamais trouver »

- **Choix de vie** : pour certains c'est un choix de vie, l'étudiant choisit d'habiter avec des camarades de promo, ou des connaissances, pour la convivialité et la sécurité que cela apporte :

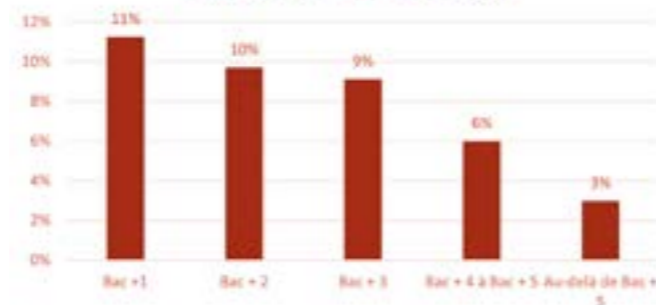
« Moi, la coloc, c'était un choix »

« J'ai fait le choix de la coloc pour la sécurité que ça apporte en partie ; on rentre ensemble le soir »

Part des étudiants habitant chez les parents selon l'éloignement au lieu d'étude (189 réponses)



Part des étudiants habitant chez les parents selon l'année d'étude (189 réponses)



38 % des répondants sont dans un logement locatif du parc privé

Des étudiants davantage logés dans le parc privé

Parmi les étudiants qui ont un logement (hors sans solution de logement) (2 323 répondants),

- 38 % sont logés dans un appartement locatif privé, hors structure dédiée
- 27 % dans une résidence du Crous
- 11 % dans une résidence sociale

PROFILS SPÉCIFIQUES

- Proportionnellement les alternants sont davantage logés dans le parc privé : ils sont 44 % à se loger dans le parc privé contre 38 % pour l'ensemble des répondants.
- Les LI sont davantage logés en structures dédiées : ils sont 40 % à être logés dans une résidence Crous (27 % pour l'ensemble des répondants) et 10 % dans une résidence du parc privé (9 % pour l'ensemble des répondants).

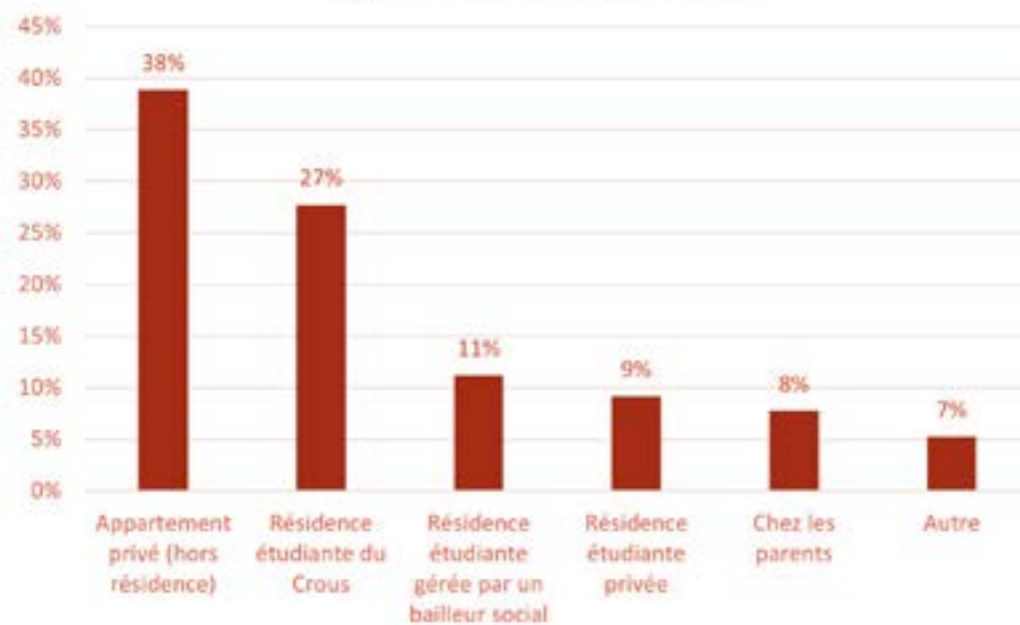
- 9 % dans une résidence service privée.

Parmi les étudiants logés dans un appartement dans le parc privé (hors résidence) (863 réponses), 47 % ont signé leur bail directement via le propriétaire, et 52 % sont passés par un intermédiaire (régie, agence...)

« J'ai de la chance d'avoir trouvé un logement Crous (...) j'avais postulé à la 2^e phase Crous... en parallèle, j'ai cherché sur le boncoin, et, finalement, le Crous m'a répondu »

« J'ai fait ma recherche toute seule, mais comme j'allais aller en Crous mes parents étaient rassurés. À l'intérieur de la résidence, c'est sécurisé. »

Répartition des étudiants selon leur type de logement (2323 réponses)



77 % des répondants en logement personnel sont en chambre ou en studio

La chambre et le studio : produits d'entrée dans le parcours des étudiants qui habitent seuls

Une majorité d'étudiants sont dans des petites typologies de logements

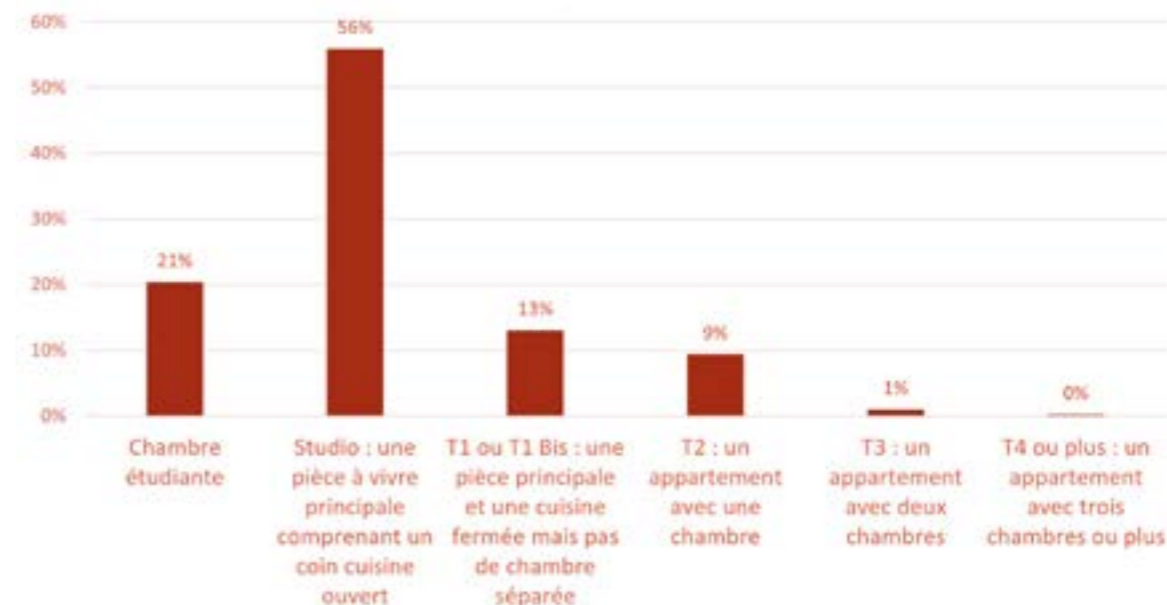
- 21 % en chambre étudiante
- 56 % en studio
- 13 % en T1
- 9 % en T2
- et 1 % en T3 ou plus

Précaution d'analyse : ces éléments d'analyse renvoient uniquement aux étudiants habitant seuls dans un logement personnel. Les chambres chez l'habitant, les colocations... sont donc exclues de l'analyse.

PROFILS SPÉCIFIQUES

- Les LI sont davantage en chambre : 30 % des LI (305 réponses) sont logés en chambre (contre 21 % pour l'ensemble des répondants). La chambre est le produit d'entrée/passarelle pour accéder au territoire
- Les alternants sont davantage logés dans des plus grands logements : 22 % des alternants sont en T2, 5 % en T3 ou plus (117 réponses), contre 9 % et 1 % pour l'ensemble des répondants.

Répartition selon les typologies de logements (pour les personnes habitant seules en logement personnel 1344 répondants)



Les critères de choix d'un logement

42%
des
répondants
choisissent
leur
logement
pour sa
localisation

Un choix qui repose en grande partie sur le diptyque localisation/loyer

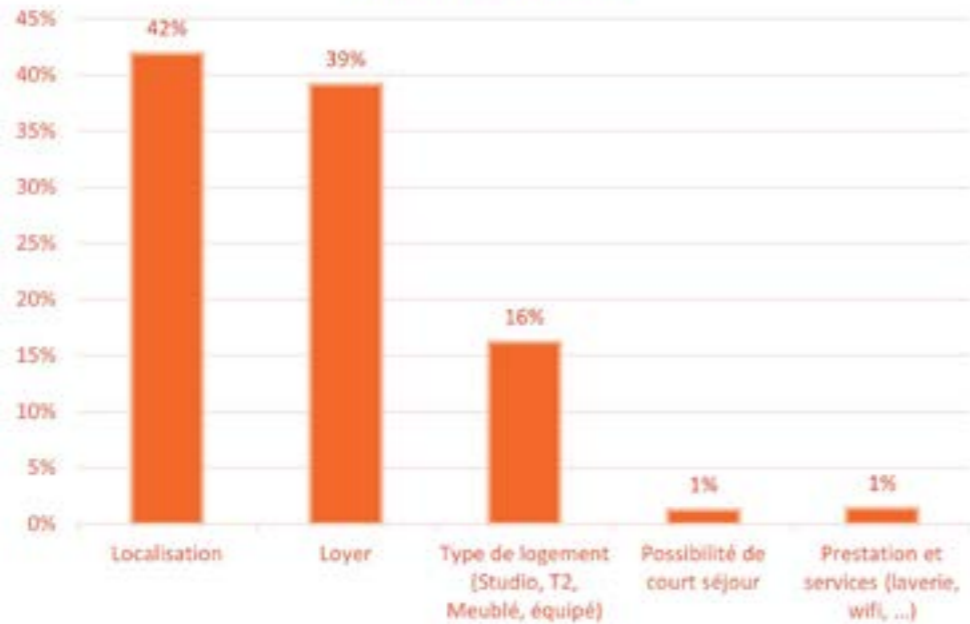
Deux critères de choix orientent très fortement la décision de l'étudiant dans le choix du logement :

- Le choix du logement se fait prioritairement pour sa localisation (42 %)
- et son niveau de loyer (39 %)
- La question de la typologie (16 %) arrive ensuite ; si le loyer correspond au budget identifié, l'étudiant accepte de sortir de la typologie envisagée initialement.

PROFILS SPÉCIFIQUES

Les étudiants qui habitent à plus d'une heure favorisent davantage le loyer (66 %) et la typologie (20 %)

Pour quelle raison avez-vous pris ce logement ?
(choix n°1)
(2067 répondants)



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

3/4 des étudiants met moins de 30 minutes pour se rendre sur son lieu d'étude

74 % des répondants sont à moins de 30 minutes de leur lieu d'étude principal.
4 % mettent plus d'une heure à se rendre sur leur lieu d'étude

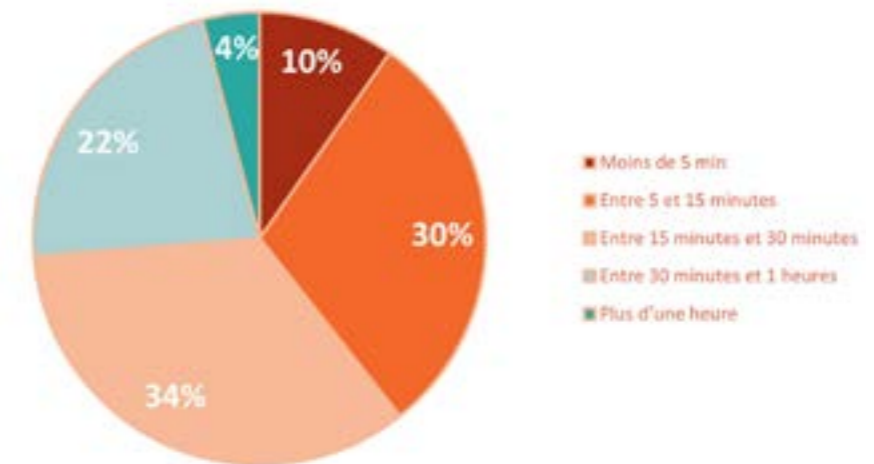
PROFILS SPÉCIFIQUES

Les étudiants en alternance habitent en proportion plus loin que l'ensemble des étudiants : 10 % habitent à plus d'une heure, et seulement 4 % à moins de 5 minutes (244 réponses) contre 10 % pour l'ensemble des répondants. Un choix de logement qui se fait en tenant compte du lieu d'étude mais également du lieu de travail.

ZOOM SUR LES 4 % AVEC UN TEMPS DE TRAJET SUPÉRIEUR À 1H :

- Davantage d'étudiants en alternance (24 % en alternance (98 réponses)
- Davantage d'étudiants dans une situation de logement temporaire : seulement 70 % logés pour l'année à venir (98 réponses) contre 93 % pour l'ensemble des répondants.
- Davantage d'étudiants logés chez leurs parents : 45 % (76 réponses) contre 8 % pour l'ensemble des répondants.
- 38 % sont au-delà du MI (98 réponses).
- 7 % se disent insatisfaits de leur logement (41 réponses). Les raisons de la satisfaction sont en lien notamment avec le niveau de loyer.

Temps de trajet logement-lieu d'étude principal (2393 réponses)



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

Zoom : géographie comparée du campus et du lieu de vie des étudiants

Un travail a été mené pour représenter, selon le campus d'appartenance, les lieux de vie des étudiants. Ainsi, on peut noter que les choix résidentiels varient selon les campus.

L'ensemble des cartographies réalisées se trouve en annexe.

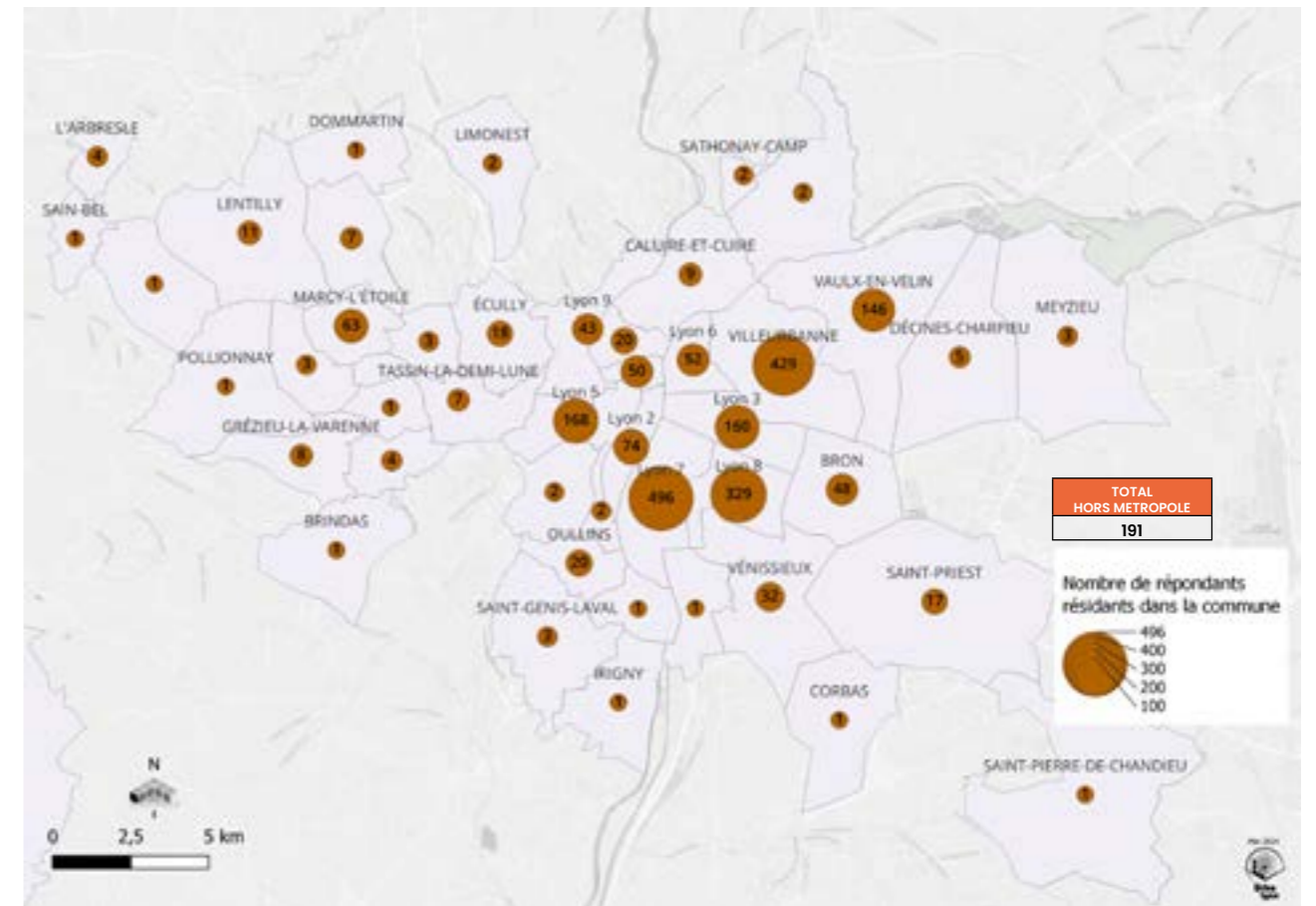
Ci-après, à titre illustratif, sont présentées quatre cartographies :

- Localisation des logements de l'ensemble des répondants
- Localisation du lieu d'étude de l'ensemble des répondants
- Localisation des logements des répondants étudiant principalement à Lyon-Tech-La Doua
- Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur Gerland

Localisation du lieu d'étude de l'ensemble des répondants



Localisation des logements de l'ensemble des répondants

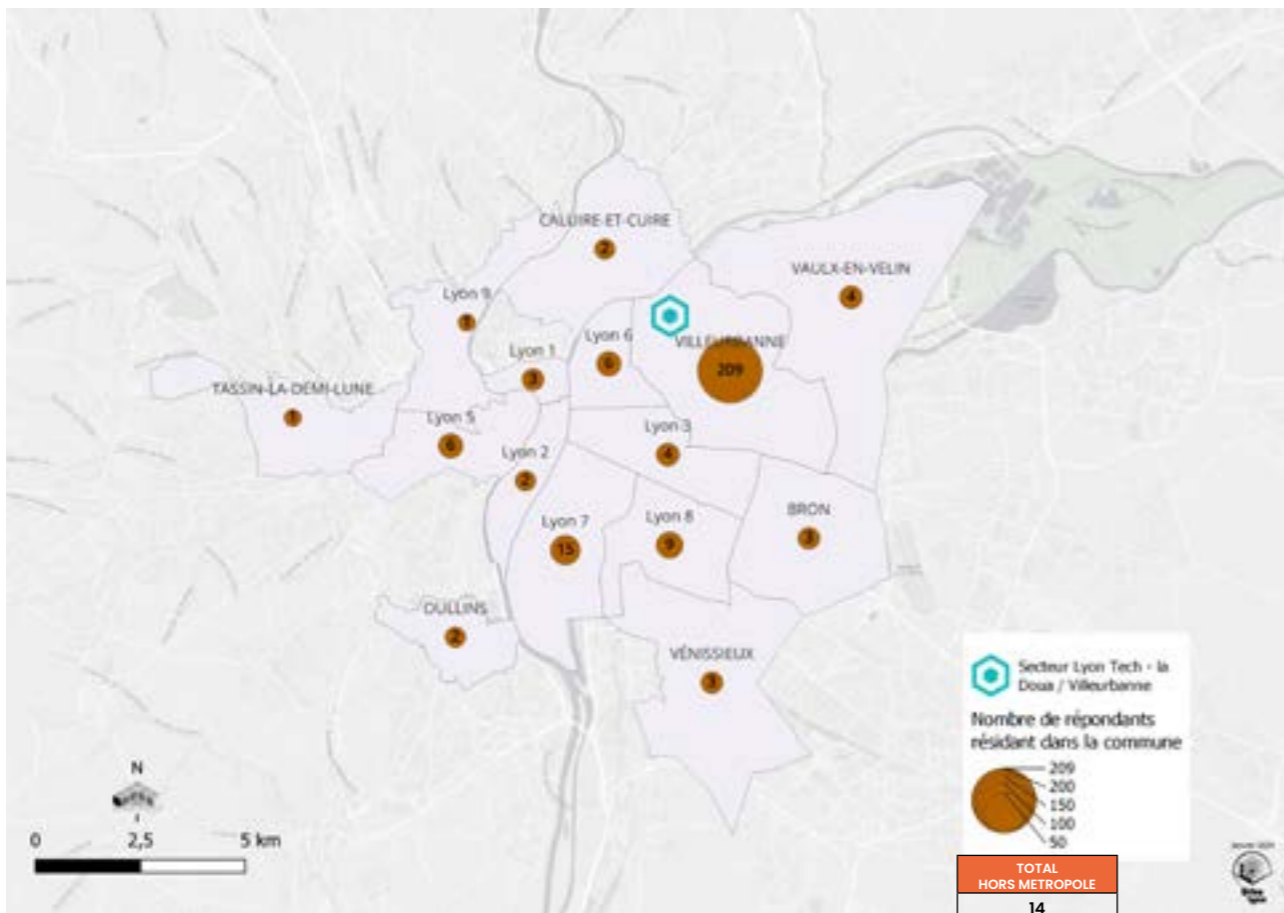


Une partie des répondants habite en dehors du secteur géographique représenté.

Pour des questions de lisibilité, ils n'ont pas été représentés sur la cartographie ci-dessus.

Localisation des logements des répondants étudiant principalement à Lyon-Tech-La Doua

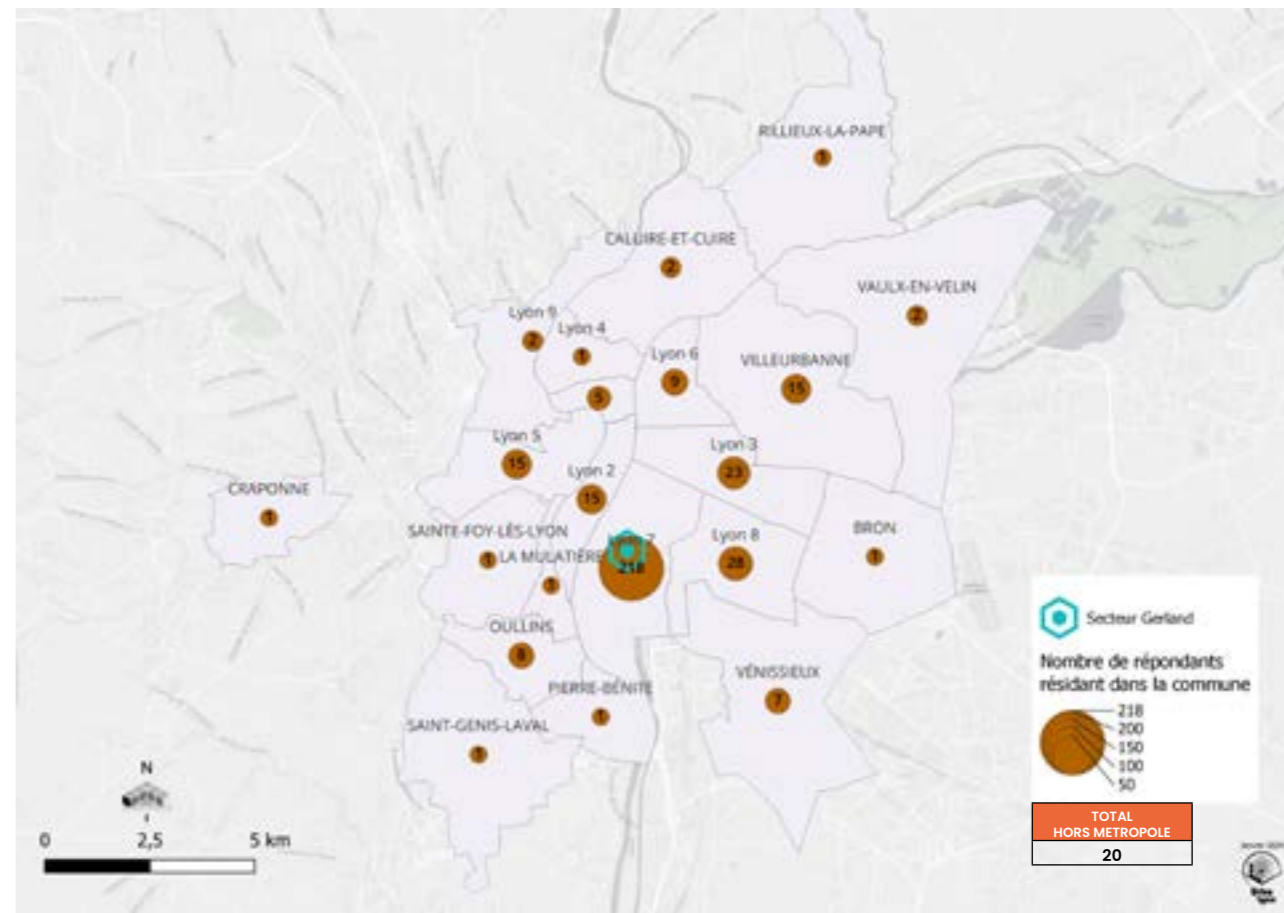
Des étudiants qui logent en très grande majorité dans la commune de Villeurbanne. Assez peu de dispersion des étudiants dans le reste de la métropole.



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur Gerland

Des étudiants logés dans plusieurs secteurs de la métropole, avec une concentration assez importante dans le 7^e arrondissement.



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

L'ancienneté dans le logement

81 %
des
répondants
sont depuis
1 an ou moins
dans leur
logement

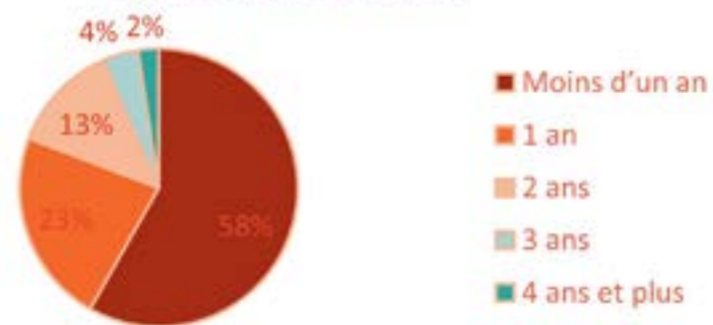
Une rotation assez importante dans le logement étudiant

On peut noter un turn-over assez important des étudiants dans leur logement : 81 % des répondants sont depuis 1 an ou moins dans leur logement.

Assez logiquement, l'ancienneté est plus faible pour les étudiants en 1^{re} année, qui ont pour la plupart déménagé en septembre pour la rentrée.

À noter que 21 % des étudiants ont déjà déménagé en lien avec leur insatisfaction liée au logement.

Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ? (2131 réponses)



Une ancienneté dans le logement qui dépend du type de logement occupé

On note une occupation plus brève au sein des résidences étudiantes du Crous.

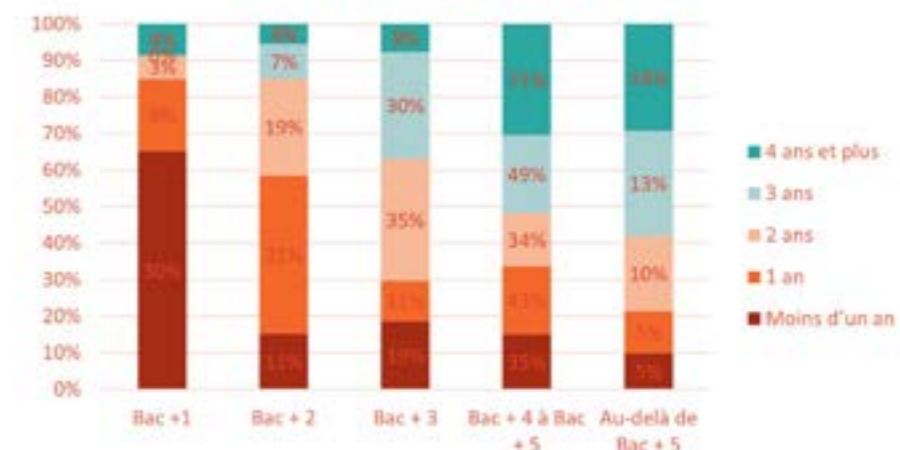
Au total, 58 % des répondants sont dans leur logement depuis moins d'un an. Cette proportion est plus importante dans les résidences Crous : 64 % des étudiants y sont depuis moins d'un an.

Au contraire, les résidences étudiantes privées semblent constituer une solution logement

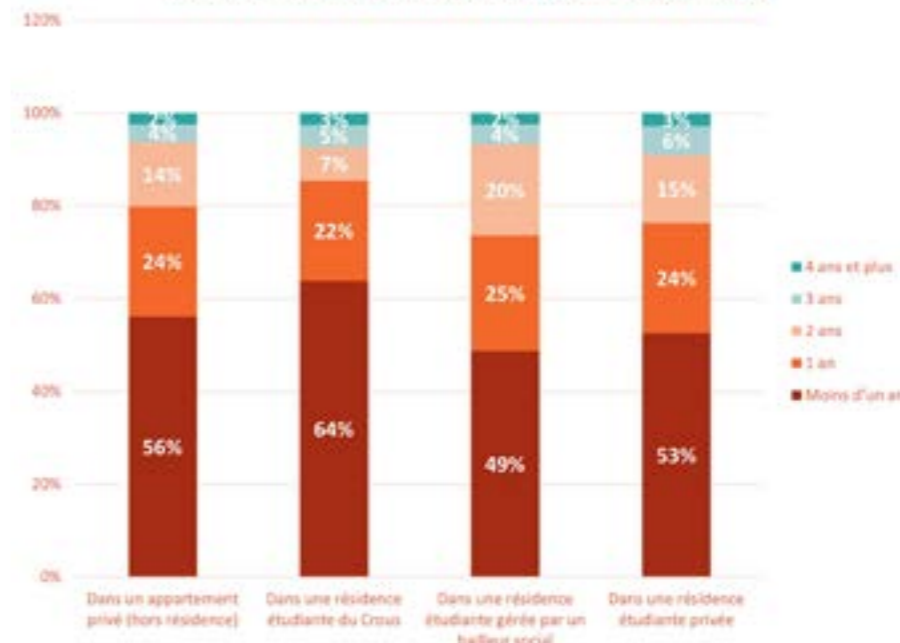
plus stable : 24 % des étudiants y sont logés depuis 2 ans ou plus, tandis que seulement 19 % de l'ensemble des étudiants occupent leur logement depuis 2 ans ou plus.

Les résidences Crous constituent une porte d'entrée/un premier logement pour les étudiants arrivant sur le territoire ; en particulier les chambres en Crous. Une partie des étudiants, logés au Crous, déménage au cours de l'année universitaire. Cette proportion est atour de 40% depuis plusieurs années (39,88% pour l'année universitaire 2022-2023).

Ancienneté dans le logement en fonction de l'année d'étude (2131 réponses)



Répartition du type de logement occupé selon l'ancienneté d'occupation (1971 réponses)



Les critères de satisfaction et d'insatisfaction des logements



La satisfaction vis-à-vis du logement

Sur l'ensemble des répondants, 40 % se dit tout à fait satisfait de son logement, 47 % plus ou moins satisfait, 10 % pas vraiment satisfait et 3 % pas du tout satisfait.

57 % des répondants sont assez peu satisfaits ou en situation de compromis.

- et la taille ainsi que le niveau de prix pour respectivement 18 % et 16 % des répondants « le rapport qualité/prix » « prix raisonnable pour Lyon » « loyer très attractif »

Quelle que soit la typologie de son logement, l'étudiant porte une attention particulière à l'organisation et aux rangements :

« Aménagé de façon à garantir le plus d'espace et de rangement possible »

Pour certains étudiants/certains types d'études, la notion d'espace de travail est particulièrement importante. Ainsi les étudiants en architecture pointent l'importance de disposer d'un grand bureau, ou d'un grand espace au sol pour travailler sur leurs maquettes :

« Nous, il nous faut plus d'espace pour construire nos maquettes »

40 %
des
répondants
sont **tout à fait satisfaits**
de leur
logement
actuel

Les raisons de la satisfaction du logement

Au total, 87 % des répondants sont plus ou moins satisfaits, voire tout à fait satisfaits.

Une analyse des raisons de la satisfaction vis-à-vis du logement a été réalisée pour les 40 % des répondants se disant « tout à fait satisfaits ».

Les réponses libres sur la satisfaction vis-à-vis du logement ont fait émerger plusieurs critères de satisfaction, notamment :

- La localisation pour 37 % des réponses :
« L'appartement est bien situé par rapport au centre de Lyon et à mon lieu d'études »
- Le confort pour 26 % des réponses, en lien avec l'aménagement, la luminosité, le cachet du bien :

« Son aménagement et son "cachet" »



3 %
des
répondants
ne sont
pas du tout
satisfaits
de leur
logement
actuel

Les raisons de l'insatisfaction vis-à-vis du logement

Au total, 13 % des répondants ne sont pas satisfaits de leur logement (pas vraiment ou pas du tout).

Une analyse des raisons de l'insatisfaction vis-à-vis du logement a été réalisée pour les 3 % des répondants « pas du tout satisfaits ».

Les réponses libres sur l'insatisfaction vis-à-vis du logement ont fait émerger plusieurs critères d'insatisfaction, notamment :

- Le confort du logement pour 42 % des réponses,

- La salubrité pour 31 % des réponses :

« Des cafards et des blattes » « Les murs sont très sales » « Logement sale »

- La question de la taille et du prix du logement pour 17 % :

« 9m² pour une chambre me semble peu, on se sent très rapidement bloqué ».



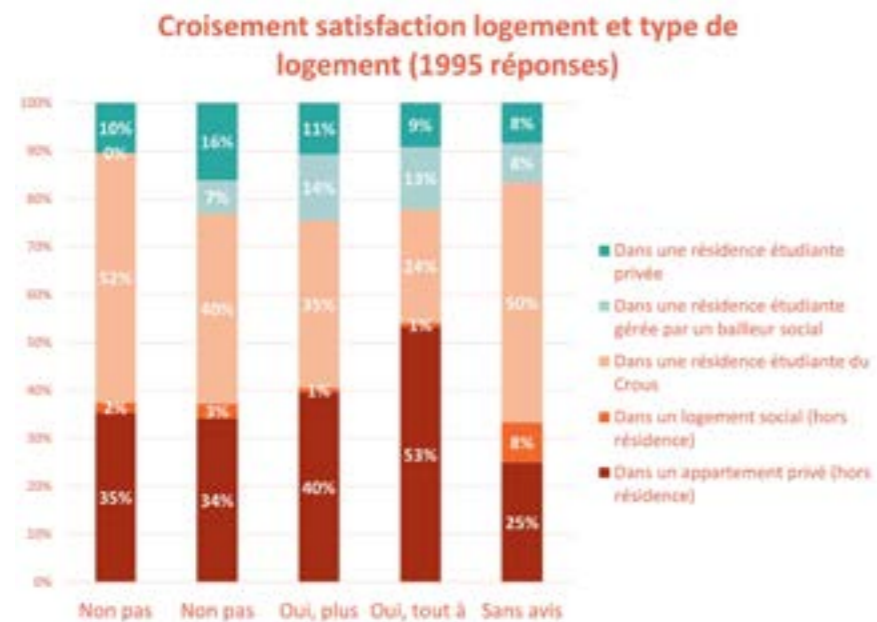
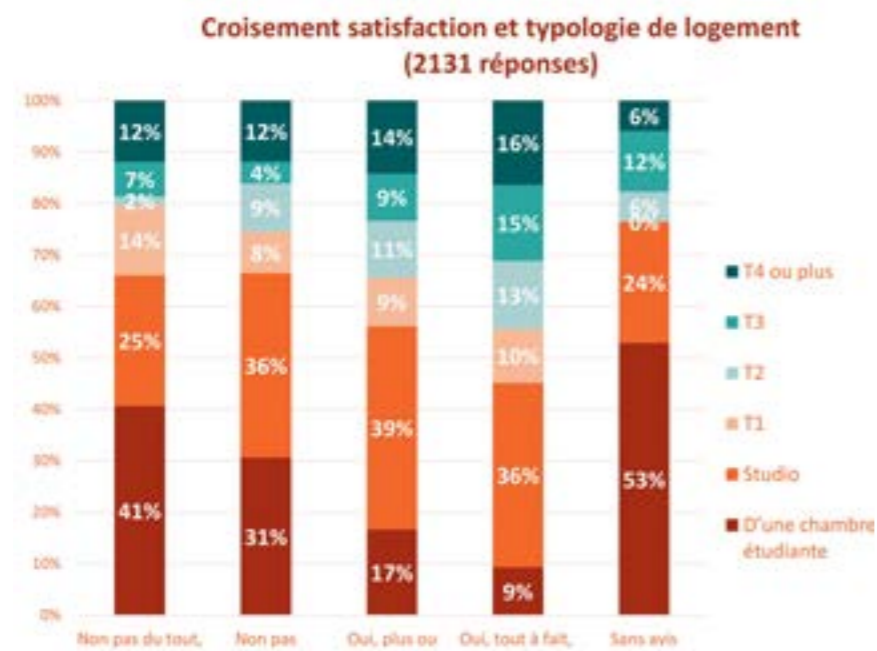
Une satisfaction qui dépend du type de logement occupé et de la structure dans laquelle il se trouve

Une analyse croisée du type de logement occupé et de la satisfaction vis-à-vis du logement met en évidence **une surreprésentation des étudiants en chambre parmi les étudiants pas du tout satisfaits** (41 %, contre 21 % d'étudiants en chambre sur le total des répondants).

Une analyse croisée du type de structure et de la satisfaction met en évidence **une surreprésen-**

sentation des étudiants en logement Crous parmi les étudiants pas du tout satisfaits (52 % contre 27 % d'étudiants en logement Crous sur l'ensemble des répondants).

Cela s'explique en partie par une part importante de chambres parmi les logements Crous. La chambre reste une solution par défaut qui implique une cuisine collective (les chambres sont depuis 2023 toutes équipées de sanitaires individuels). A compter du mois de décembre, les étudiants peuvent effectuer des demandes de transfert pour la résidence de leur choix.



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

Zoom sur le logement idéal

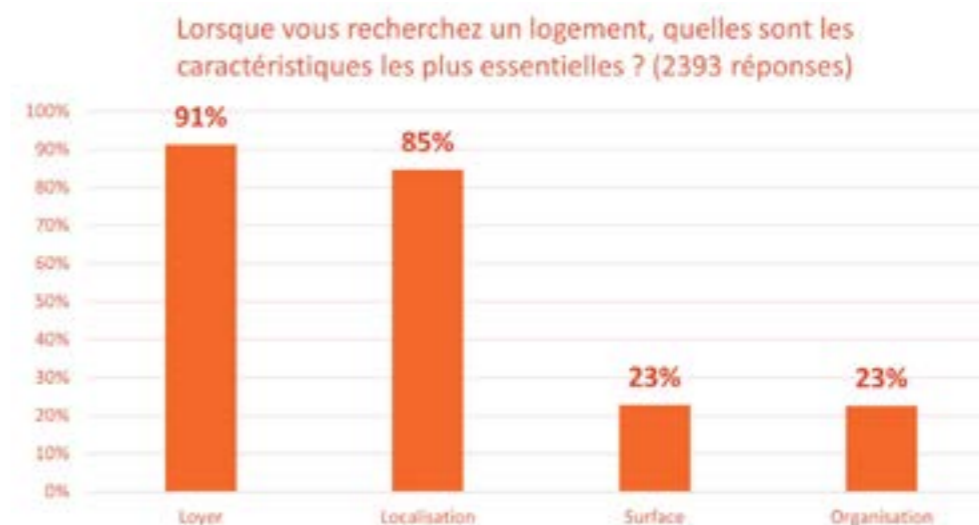
Au-delà de leur ressenti vis-à-vis de leur logement actuel, **les étudiants ont été interrogés sur les caractéristiques qui leur semblent les plus essentielles dans la recherche du logement, qu'ils soient parvenus, ou pas, à obtenir ces critères dans leur logement actuel.**

Les questions de loyer et de localisation s'imposent de nouveau en priorité comme des caractéristiques les plus essentielles :

91 % des répondants considèrent le loyer comme une caractéristique essentielle, et 85 % la localisation.

Au-delà du loyer et de la localisation, les répondants souhaitent trouver un logement assez spacieux, bien organisé et de qualité.

Les points donnant satisfaction aux étudiants sont identiques à ceux recherchés par l'ensemble des étudiants (satisfaits ou non).



PROFILS SPÉCIFIQUES

- En ce qui concerne les étudiants en alternance, ils portent une attention plus importante à la localisation (90 %, contre 85 % pour l'ensemble des répondants) et à la surface (33 %, contre 23 % pour l'ensemble des répondants)
- En ce qui concerne les étudiants en début de parcours, ils portent un peu moins d'attention à la surface (15 %) ; contre 23 % pour l'ensemble des répondants)
- Les étudiants habitant à plus d'une heure de leur lieu d'étude sont plus attentifs au loyer (96 %, contre 91 % pour l'ensemble des répondants) et moins à la localisation (76 %, contre 85 % pour l'ensemble des répondants).

Zoom sur les espaces extérieurs :

Peu d'étudiants disposent d'un balcon ou d'un espace extérieur à disposition. Cet aspect constitue, néanmoins, un critère d'attractivité important des logements pour les étudiants :

« Moi j'ai un balcon, c'est un gros plus (...) on est seulement une dizaine sur 135 logements »

« Sur mon balcon, je cultive quelques légumes, j'ai beaucoup de fleurs... c'est super ! »

« Là, je n'ai pas de balcon, et je l'accepte car c'est les études, mais après je chercherais un appartement avec un balcon »

Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

Zoom sur l'importance des espaces de vie partagés et les projets sociaux

En ce qui concerne la présence d'espaces de vie partagés et projet social, environ 1,7 % (soit 40 étudiants) a évoqué ce critère comme étant un critère important à leurs yeux dans la recherche d'un logement.

Les étudiants interrogés semblent satisfaits des projets sociaux qui peuvent se trouver dans leur résidence (par exemple, les kapseurs, dans une résidence de EMH à Vaulx-en-Velin) :

« J'étais très content d'avoir des dîners organisés le jeudi soir (...) ça donne une atmosphère accueillante, c'est génial »

Pour autant, cela ne constitue pas un critère de choix en tant que tel : les étudiants, actuellement en résidence (Crous, bailleur social ou privée), évoquent très peu la salle partagée ou la présence d'un projet social comme un critère de choix important.

Cet aspect a été approfondi à l'occasion des groupes focus : pour ceux habitant dans une résidence avec salle commune, quelle exploitation de cette salle ? Pour ceux n'en ayant pas : quelles attentes à ce sujet ? Pour quelle utilité ?

La salle commune est, pour certains considérée comme une extension du domicile, du chez-soi, et est utilisée comme un « sas » pour ne pas avoir à travailler dans leur pièce à vivre qui, dans une partie des cas, est également leur chambre :

« Nous, on a une salle d'étude qui est aussi la salle détente : c'est la même salle (...) parfois, dans ton 20m² tu es à l'étroit, donc c'est bien d'avoir cette salle »

Pour d'autres étudiants, la pièce commune n'a pas d'utilité spécifique, ils préfèrent travailler ou se retrouver dans les chambres :

« Nous, on a une petite salle, trop petite pour 150 (...) moi ça me dérange pas car j'aime être chez moi »

« On a une salle, c'est une salle pour les activités du Crous »

Dans certains cas, les étudiants soulignent une méconnaissance des activités ou utilités des salles communes :

« La salle commune, c'est pour les activités comme le karaoké etc. mais il n'y a pas souvent du monde, il y a un problème de communication »

« On est dans 6 bâtiments, et pour chaque bâtiment on a une salle de coworking (...) enfin ils ne nous ont pas expliqué comment ça marchait, mais c'est pas grave : pour l'instant, je suis bien à travailler chez moi »

« Dans ma résidence, il y a beaucoup d'activités, une salle polyvalente, des activités organisées. C'est bien, ça permet de rencontrer des gens, je me suis fait des amis »

L'acceptabilité de vivre en dehors de Lyon-Villeurbanne

Plusieurs questionnements ont guidé les analyses menées sur cet aspect

- Quelle est la place de la localisation dans les critères du choix du logement ?
- Quelle est le lieu de résidence des étudiants ?
- Les étudiants ont-ils envisagé d'habiter hors de Lyon / Villeurbanne ?
- Quelles sont les raisons qui motiveraient les étudiants à vivre hors de Lyon / Villeurbanne ?
- Quelles sont les communes envisagées pour vivre hors de Lyon / Villeurbanne ? Et pourquoi ?
- Quels sont les lieux repoussoirs pour les étudiants ? Et pourquoi ?

La place de la localisation dans les critères de choix du logement

La localisation : critère essentiel pour les répondants

Le questionnaire met en évidence que la localisation reste le critère de prédilection dans le choix du logement des étudiants suivi de près par le loyer.

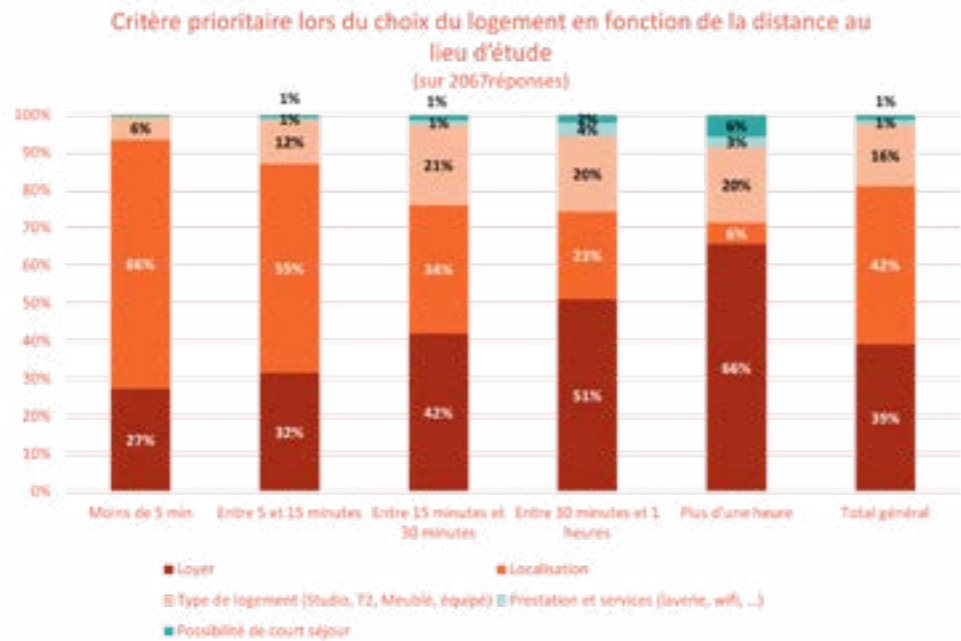
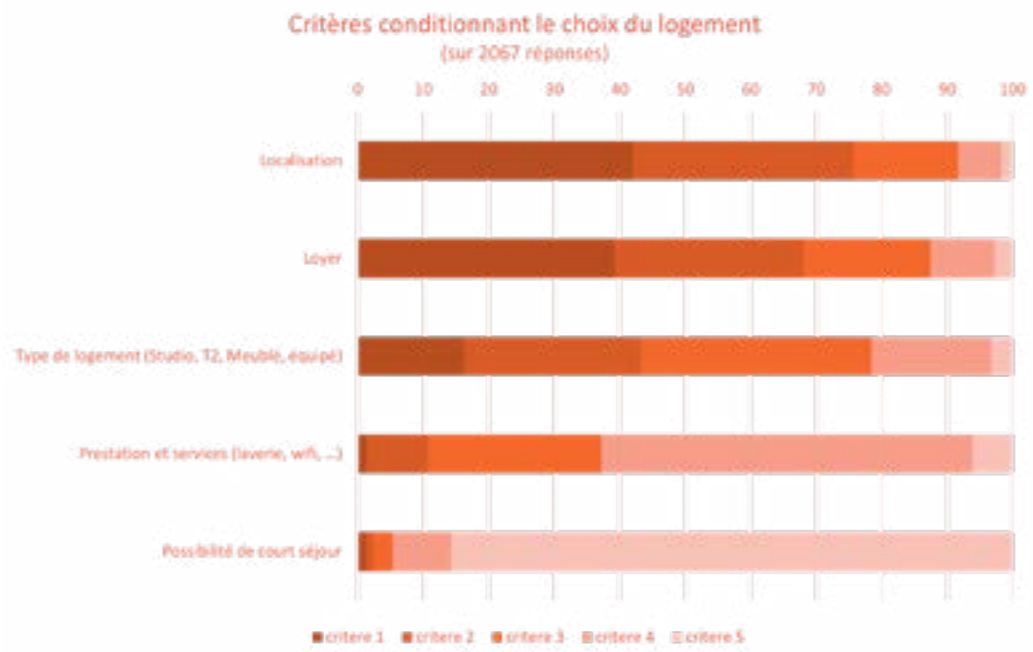
Comme analysé dans la partie précédente, nous avons demandé aux répondants de hiérarchiser les critères qui ont conditionné leur choix de logement. La localisation et le loyer figurent parmi les raisons principales avec plus de 80 % des répondants les plaçant en premier critère de choix de leur logement.

Lorsqu'on met en regard ces critères de sélection avec la durée du trajet pour atteindre le lieu d'étude, on remarque que la localisation et le loyer sont inversement proportionnels : plus le critère de la localisation est important, moins le critère du loyer l'est, et réciproquement.

Ce sont les critères principaux pour 80 % des répondants. Le choix du logement se fait donc en grande majorité en compromis entre le loyer et la localisation du logement.

Les entretiens et groupes focus révèlent que, bien qu'il soit nécessaire de prendre en compte ce fait, il peut être amoindri en ciblant certaines typologies d'étudiants.

Un des enjeux est de comprendre dans quels territoires les étudiants sont prêts à aller, et quels sont les territoires « repoussoirs » à leurs yeux.



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

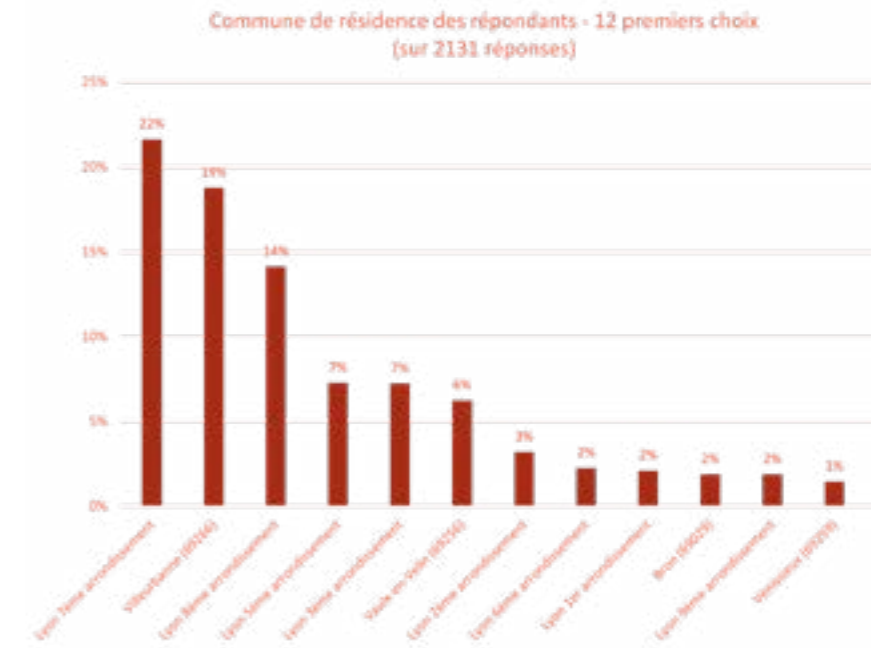
Le lieu de résidence des étudiants

78 % des répondants habitent Lyon ou Villeurbanne

Une majorité d'étudiants habitent Lyon/Villeurbanne

Sur l'ensemble des répondants, nous avons demandé quelle était leur commune de résidence.

La majorité des répondants habite dans Lyon-Villeurbanne. Certaines communes comme Vaulx-en-Velin, Bron ou Vénissieux sont tout de même représentées.



Une projection plus importante pour vivre dans Lyon-Villeurbanne

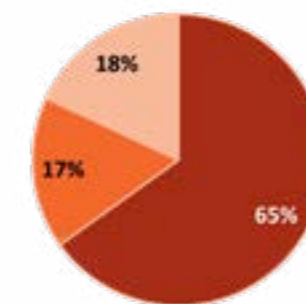
65 % des répondants n'ont pas envisagé d'habiter en dehors de Lyon/Villeurbanne

Une forte appétence à vivre dans Lyon-Villeurbanne

L'intérêt pour Lyon-Villeurbanne est extrêmement marqué avec près de 70 % des répondants qui n'envisagent pas d'habiter en dehors. Seuls 18 % des répondants ont accepté de vivre en dehors de Lyon-Villeurbanne

Dans cette étude, nous avons choisi d'accorder une attention particulière à la vie hors Lyon-Villeurbanne afin de comprendre les territoires attractifs et les territoires repousseurs aux yeux des étudiants, ainsi que les critères d'installation sur ces territoires.

Avez-vous envisagé de vivre dans la Métropole de Lyon mais hors de Lyon/Villeurbanne ? (sur 2393 réponses)



■ Pas envisagé ■ Envisagé mais pas accepté ■ Envisagé et accepté

Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

PROFILS SPÉCIFIQUES

Pour les étudiants les plus éloignés de leur lieu d'étude (plus d'une heure), seuls 54 % des répondants n'ont pas envisagé de vivre hors Lyon-Villeurbanne.

Pour les étudiants sans solution de logement, seuls 54 % des répondants n'ont pas envisagé de vivre hors Lyon-Villeurbanne.

Vivre en dehors de Lyon et Villeurbanne : quelques communes timidement envisagées

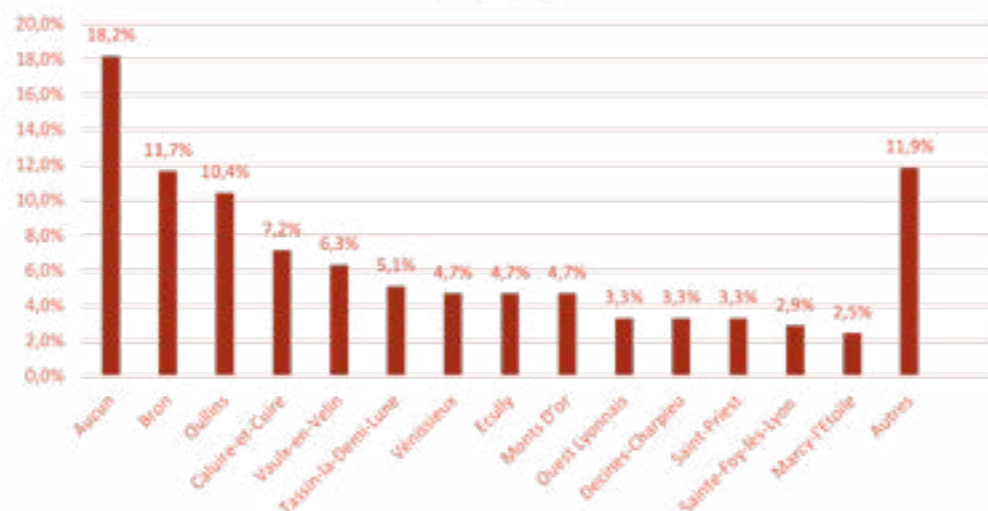
Quelques communes envisagées

Nous avons demandé aux répondants les communes ou les quartiers dans lesquels ils aimeraient vivre hors Lyon-Villeurbanne. Il convient ici de rappeler qu'il s'agit d'une question ouverte et que le répondant n'est à aucun moment dirigé vers un choix (pas de menu déroulant).

Bien que 18 % des répondants n'envisagent aucune autre commune comme lieu de résidence, **certaines communes semblent être plus plébiscitées que d'autres.**

Ainsi, les communes de Bron et Oullins semblent particulièrement ressortir (plus de 10 % des répondants les citent), suivies de Caluire-et-Cuire et Vaulx-en-Velin.

Au-delà de Lyon et Villeurbanne, dans quels quartiers/ communes aimeriez-vous vivre ?
(sur 489 réponses)



28 % des répondants qui pourraient envisager de vivre en dehors de Lyon-Villeurbanne pointent le cadre de vie comme raison

Les raisons évoquées pour habiter en dehors de Lyon/Villeurbanne

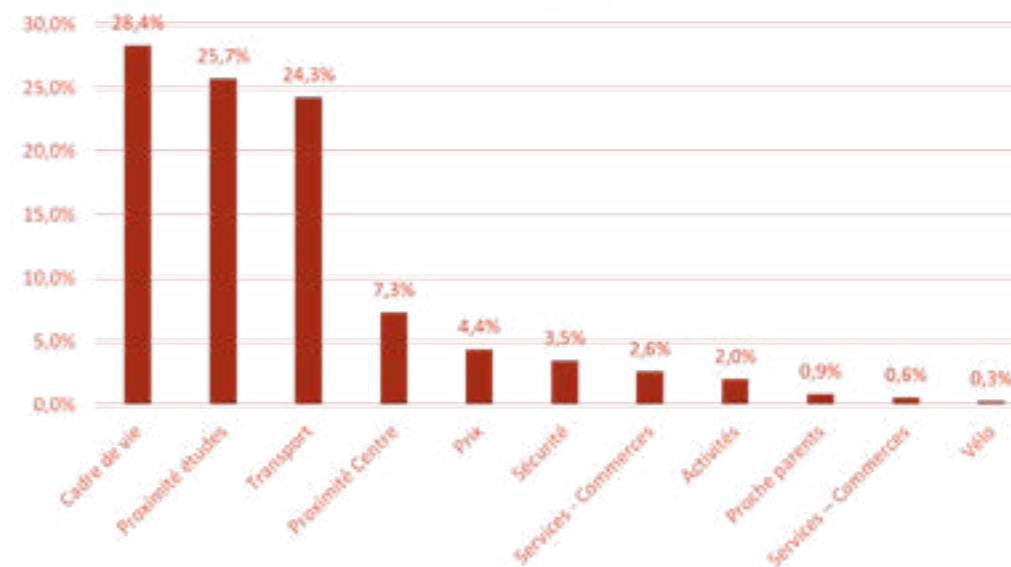
Nous nous sommes ensuite intéressés aux raisons qui pourraient motiver les répondants à habiter hors de Lyon-Villeurbanne. Plusieurs raisons apparaissent mais trois d'entre elles ressortent de manière plus spécifique. Il s'agit du cadre de vie (regroupant le calme, les espaces verts et la densité de population), la proximité du lieu d'étude et la desserte en transports.

« Moi je cherchais un logement près de l'école, et pas trop cher »

« C'est vrai qu'une des raisons principales c'était l'espace : on a plus d'espace pour construire les maquettes »

Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

Pour quelles raisons envisageriez vous d'habiter hors de Lyon/Villeurbanne ?
(sur 342 réponses)



En comparant les raisons envisagées pour habiter hors de Lyon-Villeurbanne avec le niveau d'étude, on se rend compte que les avantages recherchés évoluent en fonction de ce dernier. **Plus le niveau d'étude est haut, plus la proximité au lieu d'étude est délaissée pour favoriser le cadre de vie.**

Cela s'explique notamment par une évolution des attentes et des besoins des étudiants plus âgés.

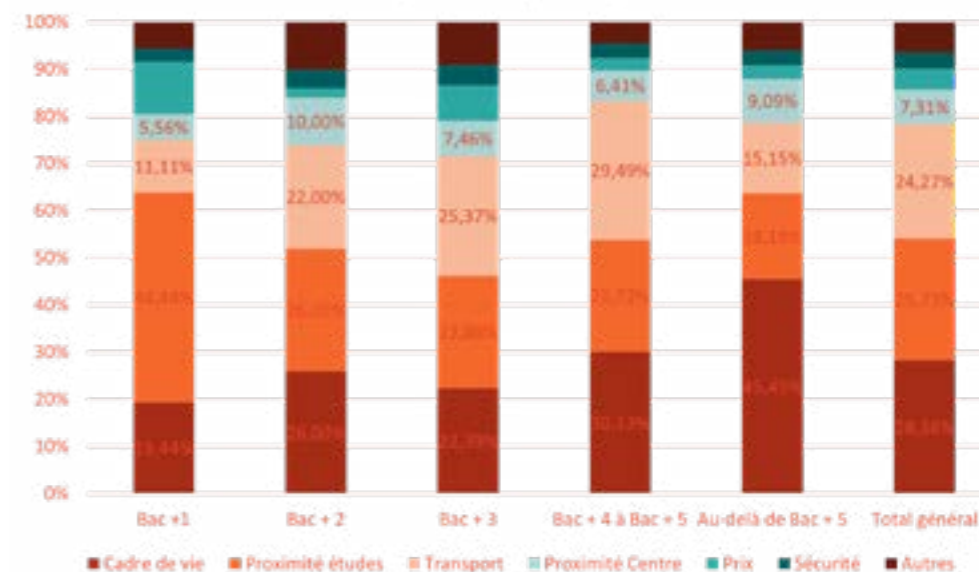
PROFILS SPÉCIFIQUES

Pour les étudiants en début de parcours (Bac +1), c'est la proximité au lieu d'étude qui représente la raison principale avec 44 % des réponses qui la citent.

Pour les alternants en revanche, le cadre de vie représente la raison principale avec 42 % des réponses qui l'évoquent.

45 % des étudiants Bac+5 envisagent de vivre en dehors de Lyon-Villeurbanne pour le cadre de vie

Raisons envisagées pour habiter hors de Lyon/Villeurbanne en fonction du niveau d'études
(sur 342 réponses)



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

Zoom sur les quatre communes mises en évidence

En observant ces raisons sur les quatre communes les plus plébiscitées, on peut déterminer trois profils de communes qui semblent attirantes pour des raisons différentes :

- Oullins, qui semble attirer par sa bonne desserte en transports (en grande majorité les transports en commun)
- Bron et Vaulx-en-Velin, par la proximité du lieu d'étude et des transports qui restent présents
- Caluire-et-Cuire qui se démarque notamment par son cadre de vie

« Vaulx-en-Velin... j'étais prêt à assumer l'aspect insécurité parce qu'il y a des à côtés »

« C'était plus cher à Villeurbanne, 400 euros pour 19m² au Crous, alors qu'à Vaulx tous les potes de l'école étaient là et avaient mieux pour moins cher... »

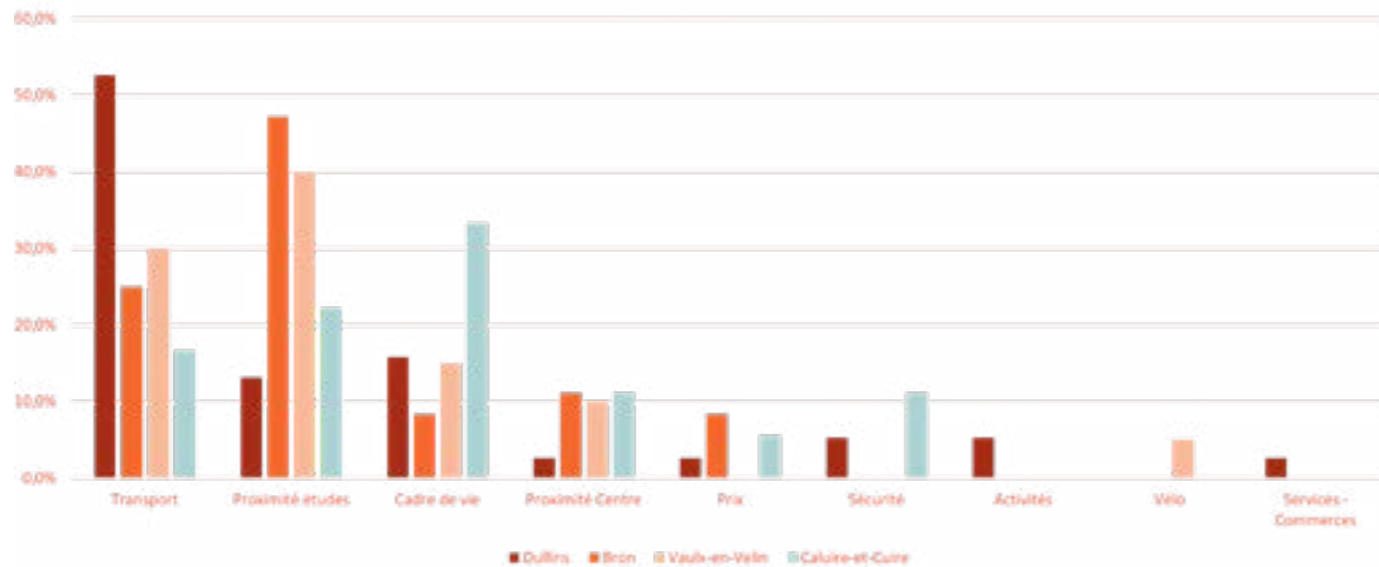
La notion de distance au lieu d'étude est à relier au type de transport utilisé : les étudiants sont davantage prêts à parcourir une distance plus importante si le moyen de transport est un tramway ou un métro.

Les étudiants avec une charge de travail plus importante, des projets de groupe ou des horaires tardifs priorisent davantage la proximité du lieu d'étude.

« Et puis, on est à proximité de l'école. Le plus contraignant comme trajet, c'est celui entre le logement l'école d'archi : donc l'idéal c'est de pouvoir le faire à pieds »

« En vrai c'est important d'être dans une zone avec une certaine cohérence d'étude, on a plus de soutien, d'entraide... et là tout le monde est dans la même galère »

Raisons du choix pour les 4 communes les plus envisagées (sur 112 réponses)



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

Vivre en dehors de Lyon et Villeurbanne : des communes ou des quartiers inenvisageables

22 % des répondants ne souhaitent pas vivre à la Guillotière

Les communes/quartiers inenvisageables pour les répondants

Nous avons demandé aux répondants quels étaient les communes ou les quartiers à éviter selon eux.

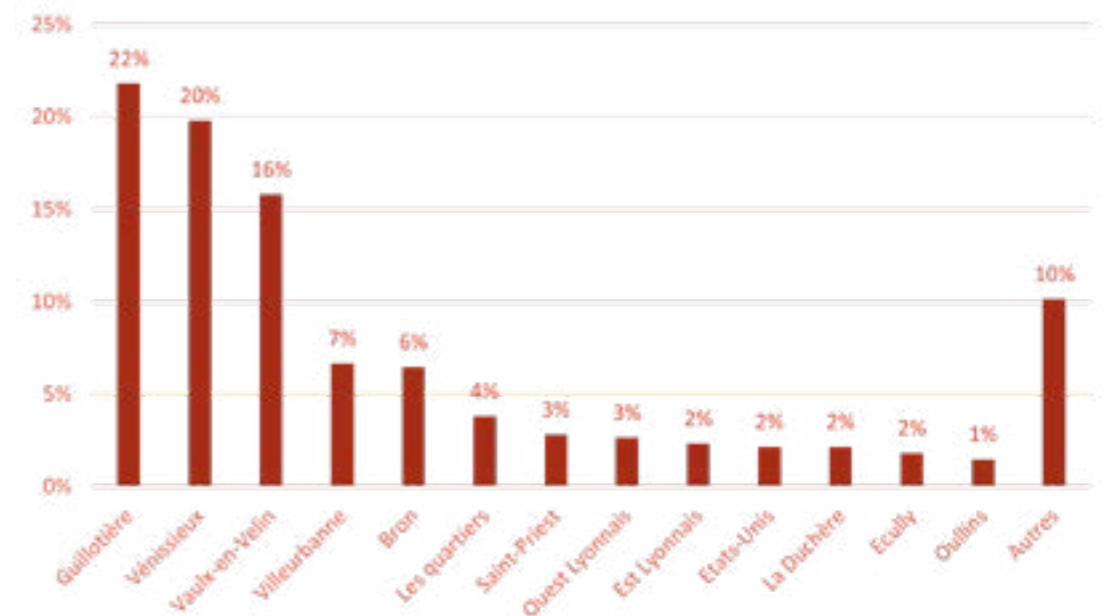
Un quartier ressort très clairement des réponses, il s'agit de la Guillotière. Deux communes ressortent aussi assez clairement, Vénissieux et Vaulx-en-Velin.

Nous pouvons noter que Villeurbanne ressort dans les secteurs peu attractifs. Il est intéressant de préciser que seuls certains quartiers, et en particulier le Tonkin, sont cités par les répondants. La commune n'est pas concernée dans sa totalité.

PROFILS SPÉCIFIQUES

Pour les étudiants en début de parcours (Bac +1), le quartier de la Guillotière apparaît beaucoup plus (33 % des répondants le citent).

Au contraire, dans quels quartiers/ communes ne voudriez-vous pas vivre (sur 601 réponses)



Précaution d'analyse : Tous les répondants n'ont pas renseigné l'ensemble des questions. Les analyses réalisées ne portent, dans certains cas, que sur une partie du panel des étudiants interrogés.

53 %
des
répondants
citent le
**sentiment
d'insécurité**
comme
une des
raisons qui
les poussent
à éviter ces
quartiers
ou ces
communes.

Les raisons évoquées pour éviter ces secteurs

Nous nous sommes aussi intéressés aux raisons qui les poussent à éviter ces quartiers ou ces communes.

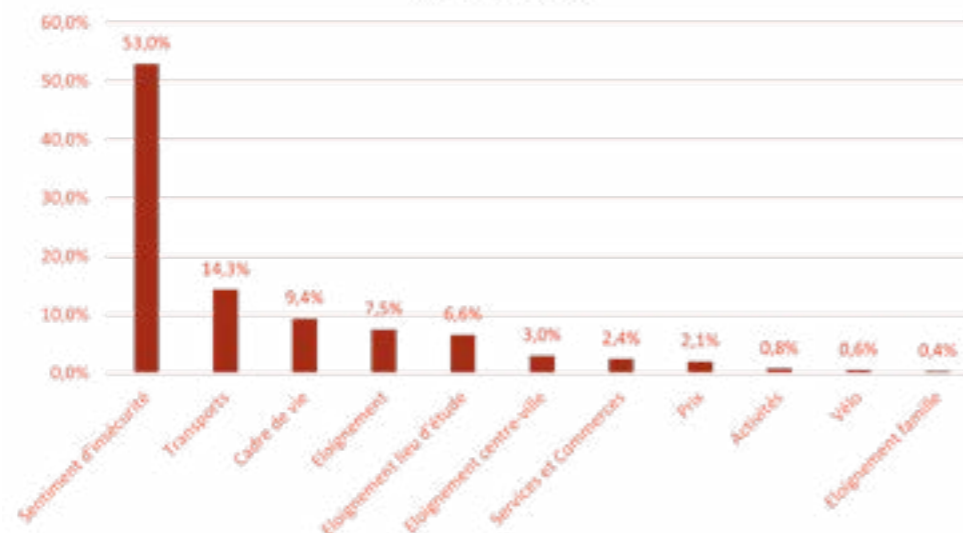
Le sentiment d'insécurité semble influencer de manière forte la non-projection dans ces zones (53 %). Bien que les raisons principales restent les mêmes pour les hommes et les femmes, le sentiment d'insécurité est plus cité par les femmes (57 % contre 43 % pour les hommes).

On peut noter que la mauvaise notoriété des communes ou des quartiers joue beaucoup dans la perception et donc dans la projection des étudiants dans ces secteurs.

« Mes parents ont eu un droit de regard sur le quartier : quels quartiers, quelles villes éviter ? J'avais trouvé la Guillotière, Vénissieux, Etats-Unis, Villeurbanne... ils ont dit non »

« En tant que femme seule, on fait plus attention à l'aspect réputation d'un quartier »

Pour quelles raisons ne voudriez-vous pas vivre dans ces quartiers/communes ? (sur 532 réponses)



PROFILS SPÉCIFIQUES

Pour les étudiants en début de parcours (Bac +1), le sentiment d'insécurité monte jusqu'à 71 %.

« Au début, je ne voulais pas habiter à Vaulx en Velin, j'ai cherché tout autour (...) les résidences ici étaient moins chères, je me suis demandé si c'était un guet-apens ! Après bon, j'ai rencontré des gens, j'ai vu que cet endroit c'était ok. Et puis bon, avoir tout cet espace, avec un prix moins élevé... »

La mauvaise accessibilité constitue également une raison influençant fortement les choix des répondants (31%). Afin de mieux caractériser la perception de l'accessibilité d'un territoire, nous avons créé différentes sous-catégories pour traiter les réponses des étudiants en lien avec l'accessibilité (Transports, Éloignement, Éloignement au lieu d'étude et Éloignement au centre-ville). Le graphique ci-dessous décline les réponses selon ces sous-catégories. Il est à noter que la catégorie globale « Accessibilité » concentrerait 31% des réponses (somme des réponses des sous-catégories).

Enfin, le cadre de vie moins favorable est également cité par 9% des répondants.

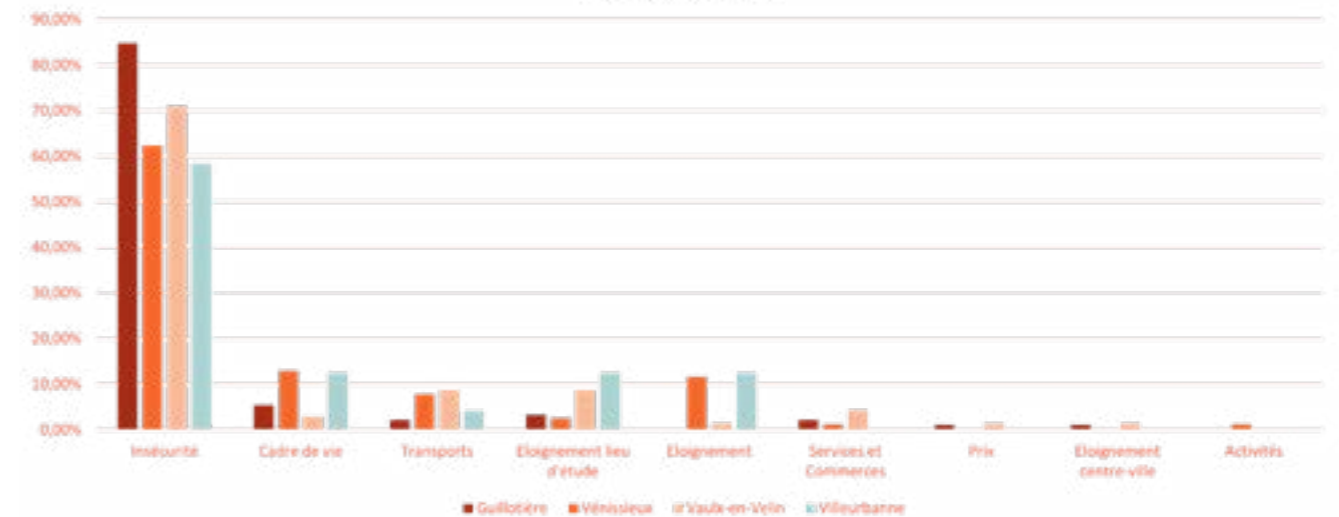
Zoom sur les 4 secteurs mis en évidence

Nous nous sommes intéressés aux 4 communes les plus citées. Elles semblent toutes être évitées à cause du sentiment d'insécurité que les répondants éprouvent à leur égard. Ce qui est encore plus appuyé pour le quartier de la Guillotière où plus de 80 % de répondant ont explicitement spécifié l'éviter à cause du sentiment d'insécurité ressenti.

« Des gens qui ont choisi d'habiter la Guillotière, mais se font raccompagner, ne se sentent pas en sécurité »

« En tant que fille, tu ressens plus l'insécurité (...) quand on sort, tout le monde rentre en même temps »

Raisons pour les 4 communes à éviter le plus (sur 262 réponses)



Vaulx-en-Velin, secteur attractif et repoussoir

Il est intéressant de noter que Vaulx-en-Velin ressort parmi les secteurs attractifs mais également parmi les secteurs repoussoirs identifiés par les répondants à l'enquête.

Cela s'explique par le fait qu'il y a une part importante des répondants, dont le lieu d'étude est localisé à proximité de Vaulx-en-Velin, qui valorise ce secteur pour sa proximité au lieu d'étude et sa desserte en transport, tandis qu'une autre partie des répondants, non concernée par une éventuelle proximité au lieu d'étude, met en avant le sentiment d'insécurité.

« Vaulx-en-Velin... j'étais prêt à assumer l'aspect insécurité parce qu'il y a des à côtés »

Synthèse et ouverture

Le développement du logement étudiant constitue un enjeu de plus en plus marqué sur le territoire.

La métropole de Lyon subit une forte tension sur le marché du logement en particulier sur le logement étudiant. Cette tension est liée à l'augmentation des effectifs étudiants sur le territoire. La difficulté à trouver un logement dépend des secteurs qui ne sont pas tous aussi attractifs et recherchés par les étudiants. On note notamment des difficultés plus marquées sur Lyon-Villeurbanne.

Les étudiants et leur logement

De manière générale, les étudiants sont dans des situations de logement stables, mais il existe des situations qui interpellent, en particulier les étudiants en situation inconfortable, logés temporairement (4 %) voire sans solution de logement (3 %). Ces situations représentent 7 % du panel interrogé.

Une partie des étudiants est logée chez ses parents, pour différentes raisons, mais la majorité vit en logement personnel ou en colocation.

La colocation peut être une solution choisie, mais est davantage perçue comme un choix par défaut, en lien avec des contraintes de budget et le manque d'offre disponible.

Les étudiants sont en grande partie logés dans le parc privé. Il est à souligner que certains profils, en particulier les L1, privilégient davantage les structures dédiées, notamment les logements du Crous, lors de leur entrée sur le territoire.

Parmi les étudiants habitant seuls, les chambres et studios sont surreprésentés. Les chambres, notamment les chambres en résidence Crous, sont identifiées comme les produits d'entrée dans le parcours des étudiants « 1^{re} étape du parcours résidentiel des étudiants » et l'ancienneté moyenne dans ce type de logement est de fait assez faible, les étudiants déménageant souvent en cours d'année scolaire.

En termes de critères de choix de leur logement, le diptyque loyer/localisation semble valoir pour la plupart des étudiants. Ainsi, une majorité d'étudiants habite à proximité de son lieu d'étude.

En ce qui concerne la satisfaction vis-à-vis du logement, les étudiants sont majoritairement satisfaits de leur logement. Au total, 87 % des répondants sont plus ou moins satisfaits voire tout à fait satisfaits. La satisfaction est fortement liée à la localisation, au confort et au rapport qualité-prix du logement. Les étudiants insatisfaits pointent, quant à eux, l'état du logement, son inconfort voire son insalubrité.

La satisfaction dépend du type de logement occupé et de la structure dans laquelle se trouve l'étudiant : les chambres sont davantage représentées dans les logements les moins appréciés. Les étudiants ont choisi ce type de logement sous contrainte budgétaire, mais souhaiteraient avoir plus grand.

En termes de caractéristiques des logements recherchés, la localisation et le prix ressortent comme des critères de choix prioritaires.

La question des espaces partagés, des services mis à disposition ou même un projet social est assez peu valorisée par les étudiants. Les étudiants recherchent, avant tout, un logement bien localisé et dans leur budget ; ces deux critères, dans un marché tendu comme celui de la métropole de Lyon, constituent déjà deux paramètres assez contraignants dans la recherche d'un logement.

Les étudiants et les territoires

En ce qui concerne les territoires de vie, les étudiants recherchent et habitent en majorité dans Lyon-Villeurbanne. Certains autres secteurs géographiques peuvent être envisagés voire recherchés, en fonction notamment de la proximité du lieu d'étude et du cadre de vie proposé. Ainsi, quatre communes sont identifiées comme des territoires envisagés par les étudiants : Oullins, qui semble attirer par sa bonne desserte en transports (en grande majorité les transports en communs) ; Bron et Vaulx-en-Velin, par la proximité du lieu d'étude et des transports qui restent présents ; Caluire-et-Cuire qui se démarque notamment par son cadre de vie.

D'autres secteurs sont identifiés comme des territoires « repoussoirs », à éviter. Un quartier ressort très clairement des réponses : la Guillotière. Deux communes sont également mises en évidence : Vénissieux et Vaulx-en-Velin. Une raison en particulier semble majoritaire pour ces trois sites : le sentiment d'insécurité.

Annexes :



Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE)

Questionnaire

« Votre logement et vous »

Diffusé au 2^{ème} semestre 2023 (enquête en ligne) dans le cadre de l'étude sur les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon (2023-2024).

INTRODUCTION

Afin de développer l'offre de logement étudiant, la Métropole de Lyon, le Crous et la Communauté d'Universités et d'Établissements Université de Lyon vous proposent de répondre à ce questionnaire qui ne prendra que quelques minutes de votre temps. Cette démarche cherche à mieux comprendre la manière dont vous logez, à identifier vos besoins ainsi que vos éventuelles difficultés dans votre recherche d'un logement correspondant à vos besoins. Nous vous remercions pour les quelques minutes que vous vous voudrez bien nous consacrer.

VOS ETUDES

1. Quel est votre niveau d'études ?
 - Bac + 1
 - Bac + 2
 - Bac + 3
 - Bac + 4 à Bac + 5
 - Au-delà de Bac + 5
2. Dans quel établissement d'enseignement supérieur êtes-vous inscrit.e pour cette année universitaire ?
 - CPE
 - Ecole Centrale
 - ENS
 - ENTPE
 - INSA
 - Science Po Lyon
 - Université Lyon 1



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine
lyonnaise

- Université Lyon 2
- Université Lyon 3
- Université Saint Etienne
- Vetagro Sup
- CNAM
- CNSMD
- ECAM
- Ecole de santé des armées
- Ecole nationale de musique
- Ecole des Beaux Arts
- ENSAL
- ENSATT
- ENSSIB
- EM Lyon
- ISARA
- ITECH
- UCLY
- Ecole de la Comédie
- ENISE
- ENSASE
- Ecole des Mines
- Ecole d'arts et de design
- ESPI
- SUP Bellevue
- Autre

3. Quel est votre lieu d'études principal ?

- Secteur Lyon Tech - la Doua / Villeurbanne
- Secteur Quais du Rhône - Guillotière
- Secteur Bron - Porte des Alpes
- Secteur Lyon Ouest - Ecully
- Secteur Vaise Gorge de Loups - René Cassin
- Secteur Presqu'île
- Secteur Gerland
- Secteur Lyon Sud - Oullins - Pierre Bénite - St Genis Laval
- Secteur Santé Est - Grange Blanche - Vinatier
- Secteur Vaulx-en-Velin
- Secteur Manufacture des Tabacs
- Autre (Précisez la commune ou l'arrondissement)

4. Comment s'organisent vos cours durant cette année universitaire ?

- Exclusivement en présentiel
- Principalement en présentiel sur un seul site avec quelques cours à distance
- Principalement en présentiel sur deux sites au moins avec quelques cours à distance
- Principalement à distance avec quelques cours en présentiel
- Exclusivement à distance



Agence d'Urbanisme
de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Tél : +33(0)4 81 92 33 00
Fax : +33(0)4 81 92 33 30
Mail : agence@urbalyon.org

Tour Part Dieu - 129 rue Servient
69325 Lyon Part Dieu Cedex 3

Association loi 1901
www.urbalyon.org



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine
lyonnaise

5. Quel est votre mode de transport principal pour vous rendre sur votre lieu d'études ?

- Train
- Métro
- Tramway
- Bus
- Marche à pied
- Vélo / trottinette
- Voiture / covoiturage
- Autre

6. Quelle est la durée moyenne de votre trajet pour vous rendre sur votre lieu d'études principal porte à porte ?

- Moins de 5 min
- Entre 5 et 15 minutes
- Entre 15 minutes et 30 minutes
- Entre 30 minutes et 1 heures
- Plus d'une heure

SI VOUS ÊTES EN ALTERNANCE

7. Etes-vous en alternance ?

- Oui
- Non

8. Quel est votre rythme école/entreprise

- 1mois/1mois
- 1semaine/3 semaines
- 2 semaines/2 semaines
- 2 jours /3 jours
- Autre

9. Avez-vous recours à plusieurs solutions de logement dans le cadre de vos études ?

- Non
- Oui

10. Aujourd'hui, pour votre logement lié à votre lieu d'alternance, vous logez :

- Chez vos parents
- Chez un proche (famille, ami)
- Dans une résidence étudiante du Crous
- Dans une résidence étudiante gérée par un bailleur social
- Dans un logement social
- Dans une résidence étudiante privée
- Dans une résidence école
- Dans un appartement privé
- En colocation dans le parc privé



Agence d'Urbanisme
de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Tél : +33(0)4 81 92 33 00
Fax : +33(0)4 81 92 33 30
Mail : agence@urbalyon.org

Tour Part Dieu - 129 rue Servient
69325 Lyon Part Dieu Cedex 3

Association loi 1901
www.urbalyon.org



- En colocation dans le parc social (CROUS ou Bailleur Social)/ en colocation solidaire
 - Dans une chambre chez l'habitant
 - Dans une Maison des Alternants
 - Autre (précisez)
- 11. Que pensez-vous des casters mis à disposition afin de laisser vos affaires les jours d'absences ?**
- Réponse libre
- 12. D'autres solutions vous seraient-elles utiles ?**
- Réponse libre
- 13. Pour votre logement lié à votre lieu d'alternance, dans quelle commune est situé ce logement ?**
- Liste avec communes de la Métropole de Lyon
 - Autre
- 14. Dans quel département ?**
- 69 - Rhône
 - 38 - Isère
 - 42 - Loire
 - 01 - Aïn
 - 71 - Saône et Loire
 - Autre
- 15. Quel est le montant de votre loyer, charges comprises, (avant déduction des aides au logement si vous en percevez)**
- Réponse libre
- 16. Vos charges comprennent :**
- Charges locatives
 - Fluides de l'appartement (Eau, électricité, Chauffage)
 - Autres services

VOTRE LOGEMENT ACTUEL

Pour les alternants ayant une double résidence, les questions suivantes concernent le logement lié à votre lieu d'étude : vous venez de renseigner dans la précédente partie les éléments relatifs à votre logement lié à votre alternance.

- 17. Aujourd'hui vous êtes logé.e :**
- Dans un logement pour l'année à venir
 - Dans un logement pour qq jours/semaines en attendant de trouver
 - Vous êtes sans solution de logement

Si sans solution de logement : passer à la section suivante « votre logement idéal »



Agence d'Urbanisme
de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Tél : +33(0)4 71 92 33 00
Fax : +33(0)4 71 92 33 30
Mail : agence@urbalyon.org

Tour Part-Dieu - 129 rue Servient
69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3

Association loi 1901
www.urbalyon.org



- 18. Vous habitez chez vos parents**
- Oui
 - Non

Si chez vos parents : passer à la section suivante « votre logement idéal »

- 19. Vous habitez :**
- Seul dans un logement personnel
 - En colocation/colocation
 - Autre (précisez)

- 20. Précisez :**
- Chez un proche (famille, ami)
 - Chambre chez l'habitant
 - Logement touristique (AirBnb, hôtel, auberge de jeunesse ...)
 - Dans une résidence étudiante du Crous
 - Dans une résidence étudiante gérée par un bailleur social
 - Dans un logement social (hors résidence)
 - Dans une résidence étudiante privée
 - Dans un appartement privé (hors résidence)
 - Sans abri/Logement de fortune
 - Autre (précisez)

- 21. Vous avez signé votre bail**
- Avec le propriétaire directement
 - Avec une tierce partie (règle immobilière, agence...)
 - Autre

- 22. Vous avez trouvé ce logement :**
- Via un particulier (pap, leboncoin...)
 - Via une agence
 - Via des amis/de la famille
 - Via le Crous
 - Via votre université/école/lieu d'étude
 - Autre (réponse libre)

- 23. Pour quelles raisons avez-vous pris ce logement ?**
(Merci de hiérarchiser vos réponses de 1 à 5)

- Loyer
- Localisation
- Prestation et services (laverie, wifi, ...)
- Type de logement (Studio, T2, Meublé, équipé)
- Possibilité de court séjour



Agence d'Urbanisme
de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Tél : +33(0)4 71 92 33 00
Fax : +33(0)4 71 92 33 30
Mail : agence@urbalyon.org

Tour Part-Dieu - 129 rue Servient
69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3

Association loi 1901
www.urbalyon.org



24. Quelle est votre commune ou arrondissement de résidence (pour votre logement lié à vos études) ?

- Liste avec communes de la Métropole de Lyon
- Autre

25. Quel est votre département de résidence ?

- 69 - Rhône
- 38 - Isère
- 42 - Loire
- 01 - Ain
- 71 - Saône et Loire
- Autre

26. Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?

- Moins d'un an
- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans et plus

27. Il s'agit :

Si vous êtes en colocation, la question porte sur le logement entier

- D'une chambre
- D'un studio : une pièce à vivre principale comprenant un coin cuisine ouvert
- D'un T1 ou T1 Bis : une pièce principale et une cuisine fermée mais pas de chambre séparée
- D'un T2 : un appartement avec une chambre
- D'un T3 : un appartement avec deux chambres
- D'un T4 ou plus : un appartement avec trois chambres ou plus

28. Quelle est la surface de votre logement (en mètres carrés) ? *Si vous êtes en colocation, la question porte sur le logement entier*

- Saisie chiffre

29. Votre logement est-il loué meublé ?

- Oui
- Non

30. Quel est le montant de votre loyer, charges comprises, avant déduction des aides au logement si vous en percevez

Si vous êtes en colocation, la question porte sur le loyer entier, et non uniquement votre part

- Saisie chiffre



31. Vos charges comprennent :

- Charges locatives
- Fluides de l'appartement (Eau, électricité, Chauffage)
- Autres services

32. Globalement êtes-vous satisfait de votre logement ?

(En cas de double résidence, répondez pour votre logement lié à vos études)

- Oui, tout à fait,
- Oui, plus ou moins,
- Non pas vraiment,
- Non pas du tout,
- Sans avis

33. Qu'est-ce qui vous satisfait particulièrement dans votre logement ?

- Réponse libre

34. Qu'est ce qui ne vous apporte pas pleinement satisfaction ?

- Réponse libre

35. Dans votre quartier actuel, quelles sont les activités services et commerces que vous utilisez ? (cochez autant de cases que nécessaire)

- Un supermarché
- Un supermarché discount
- Un marché
- Un bar
- Des fast food, pizzeria
- Une poste
- Un arrêt de tram ou de métro
- Un arrêt de bus
- Une voie cyclable
- Une bibliothèque
- Un parc public
- Un médecin
- La possibilité de se garer facilement
- Des équipements sportifs
- Une station d'auto-partage
- Un centre social, une maison de quartier, une MJC
- Bar
- Restaurants
- Votre travail/job étudiant
- Autre

36. Qu'est-ce qui vous plaît dans votre quartier actuel ?

- Réponse libre

37. Qu'est-ce qui vous ne plaît pas dans votre quartier actuel ?

- Réponse libre



VOTRE LOGEMENT IDEAL

38. Lorsque vous recherchez un logement, quelles sont les caractéristiques générales qui sont, pour vous, les plus essentielles ?

(3 réponses possibles)

- Le loyer
- La localisation
- La surface et le nombre de pièces
- L'organisation du logement (cuisine équipée, chambre séparée, sanitaires individuels...)
- La qualité du logement (bon état général par exemple)
- Qu'il soit meublé
- La performance énergétique
- L'isolation phonique
- La présence d'espaces de vie partagés (salle commune, laverie...)
- L'existence d'un projet social en lien avec le logement
- Autre (Précisez)

39. En termes de localisation du logement : quels sont les critères les plus essentiels pour vous ?

(3 réponses possibles)

- La proximité du lieu d'études
- La proximité du lieu de stage ou d'apprentissage
- La proximité du lieu de travail
- La proximité du centre-ville
- La proximité des lieux de vie ou d'animation
- La proximité de la gare
- L'attractivité du quartier
- La desserte en transports en communs
- Autre (précisez)

40. Idéalement, quels sont les activités, services et commerces qu'il est important pour vous de trouver à proximité de votre logement, au sein de votre quartier ?

- Un supermarché
- Un supermarché discount
- Un marché
- Un bar
- Des fast food, pizzeria
- Une poste
- Un arrêt de tram ou de métro
- Un arrêt de bus
- Une voie cyclable
- Une bibliothèque
- Un parc public
- Un médecin
- La possibilité de se garer facilement
- Des équipements sportifs



- Une station d'auto-partage
- Un centre social, une maison de quartier, une MJC
- Bar
- Restaurants
- Autre

VOS CHOIX RESIDENTIELS

41. Au regard de vos critères, à quoi avez-vous renoncé lors de votre recherche de logement ?

- Réponse libre

42. Depuis le début de votre parcours universitaire, avez-vous déjà déménagé du fait de l'insatisfaction à l'égard de votre logement ?

- Non
- Oui

43. Si oui, pourquoi ?

- Réponse libre

44. Comment pensez-vous gérer votre situation résidentielle en période de stage ?

- Je vais rechercher un stage à proximité, ce qui me permet de ne pas déménager
- Je suis prêt à déménager pour trouver un nouveau logement
- Je rechercherai à être hébergé chez mes parents, de la famille ou des amis
- Je ne suis pas concerné
- Autre (précisez)

45. Au cours de vos recherches de logement, avez-vous envisagé de vivre dans la Métropole de Lyon mais hors de Lyon - Villeurbanne ?

- Oui
- Non

46. Si oui, avez-vous accepté ?

- Oui
- Non

47. Si oui, pour quelles raisons ?

- Réponse libre

48. Si non, pour quelles raisons ?

- Réponse libre ?

49. Les acteurs publics s'interrogent sur la possibilité de développer du logement étudiant en dehors du cœur de l'agglomération (Lyon/Villeurbanne). Seriez-vous prêt.e à vous y installer durablement pour vos études ?

- Vous habitez dans Lyon/Villeurbanne et souhaitez y déménager pour aller en dehors de Lyon/Villeurbanne
- Vous habitez dans Lyon/Villeurbanne et souhaitez y rester



- Vous habitez déjà en dehors de Lyon/Villeurbanne et souhaitez y rester
- Vous habitez déjà en dehors de Lyon/Villeurbanne mais souhaitez déménager pour habiter dans Lyon/Villeurbanne
- Autre

50. Pourquoi ?

- Réponse libre

51. A quelles conditions pourriez-vous envisager de vivre en dehors de Lyon ou de Villeurbanne ?

- Un loyer moins élevé
- Des services plus variés
- Un cadre de vie plus vert
- Une terrasse
- Une place de parking voiture
- La proximité de commerces
- La proximité de lignes de transport en commun
- La présence d'espaces de vie partagés (salle commune, laverie...)
- L'existence d'un projet social en lien avec le logement (vérifier formulation)
- Aucune, je ne souhaite pas vivre en dehors de Lyon/Villeurbanne
- Autre

52. Avez-vous des compléments à apporter ?

- Réponse libre

53. En faisant ce choix, qu'imaginez-vous gagner ?

- Réponse libre

54. En faisant ce choix à quoi imaginez-vous renoncer ?

- Réponse libre

55. Au-delà de Lyon et Villeurbanne, dans quels quartiers/communes aimeriez-vous vivre (au sein de la région lyonnaise) et pourquoi ?

- Réponse libre

56. Au contraire, dans quels quartiers/communes ne voudriez-vous pas vivre ? et pourquoi ?

- Réponse libre

57. Au vu des difficultés d'accès au logement à Lyon, avez-vous envisagé de vivre dans d'autres sites universitaires de l'Académie de Lyon tels que Saint-Etienne, Roanne, Bourg en Bresse ?

- Oui
- Non



58. Pourquoi ?

- Réponse libre

VOTRE PROFIL

59. Vous êtes :

- Un homme
- Une femme
- Autre

60. Merci d'indiquer votre âge

- Saisie du chiffre

61. Etes-vous étudiant étranger ?

- Oui
- Non

62. Dans quelle commune habitent vos parents ?

- Liste avec communes de la Métropole de Lyon
- Autre

63. Dans quel département ?

- 69 - Rhône
- 38 - Isère
- 42 - Loire
- 01 - Ain
- 71 - Saône et Loire
- Autre

64. En moyenne quel est le montant mensuel de l'aide financière parentale que vous percevez ?

- Réponse libre

65. En moyenne quel est le montant mensuel des bourses que vous percevez ?

- Réponse libre

66. En moyenne quel est le montant mensuel des aides de la CAF que vous percevez ?

- Réponse libre

67. Si vous puisez dans vos économies personnelles, en moyenne quel est le montant mensuel que vous mobilisez ?

- Réponse libre

68. Si vous travaillez, en moyenne quel est le montant de l'indemnité mensuelle que vous percevez ?

- Réponse libre

69. Si vous travaillez, quel est votre domaine d'activité ?

- Réponse libre



Annexes :



REMERCIEMENT ET CONTACT

70. Souhaitez-vous être tenu informé des résultats de cette étude ?

- Oui
- Non

71. Si oui, merci de nous indiquer votre adresse e-mail

- Saisie de l'adresse

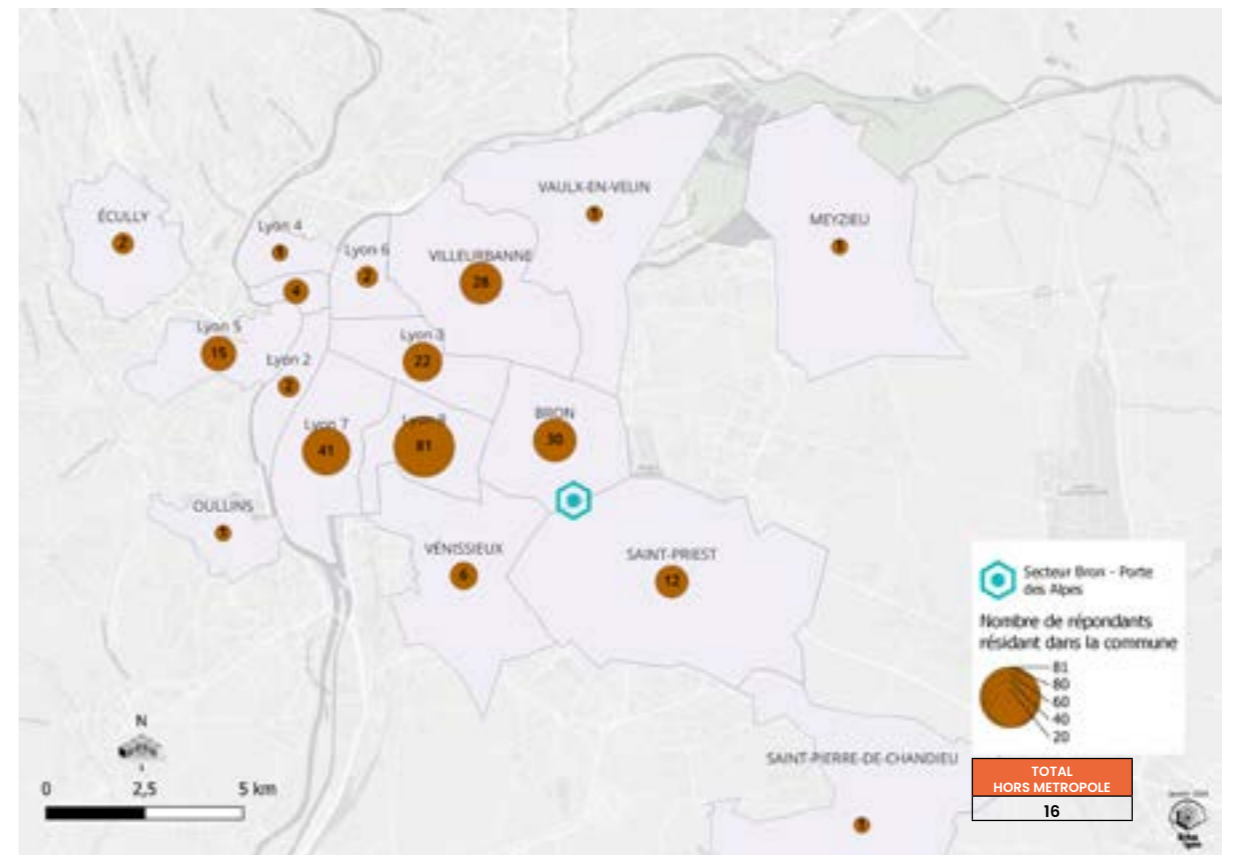
72. Cette étude va se poursuivre dans les semaines qui arrivent en organisant des groupes de discussion. Souhaitez-vous être recontacté.e dans le cadre de cette étude ?

- Oui
- Non

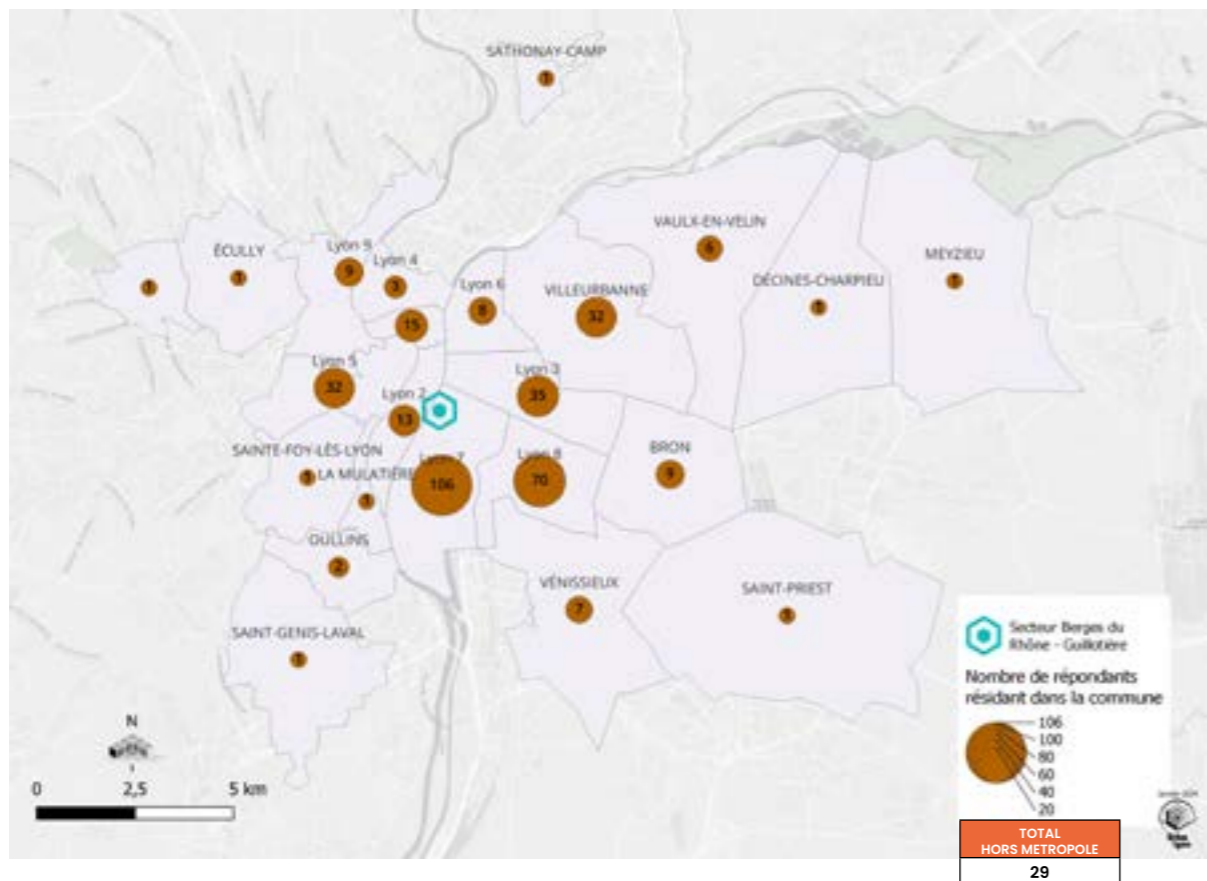
73. Pouvez-vous nous indiquer votre téléphone et votre e-mail. Vous serez recontacté.e par l'Agence d'Urbanisme directement

L'Agence d'urbanisme, la Métropole de Lyon, le Crous de Lyon et la Comue Université de Lyon vous remercient chaleureusement pour avoir pris le temps de répondre à ces questions.

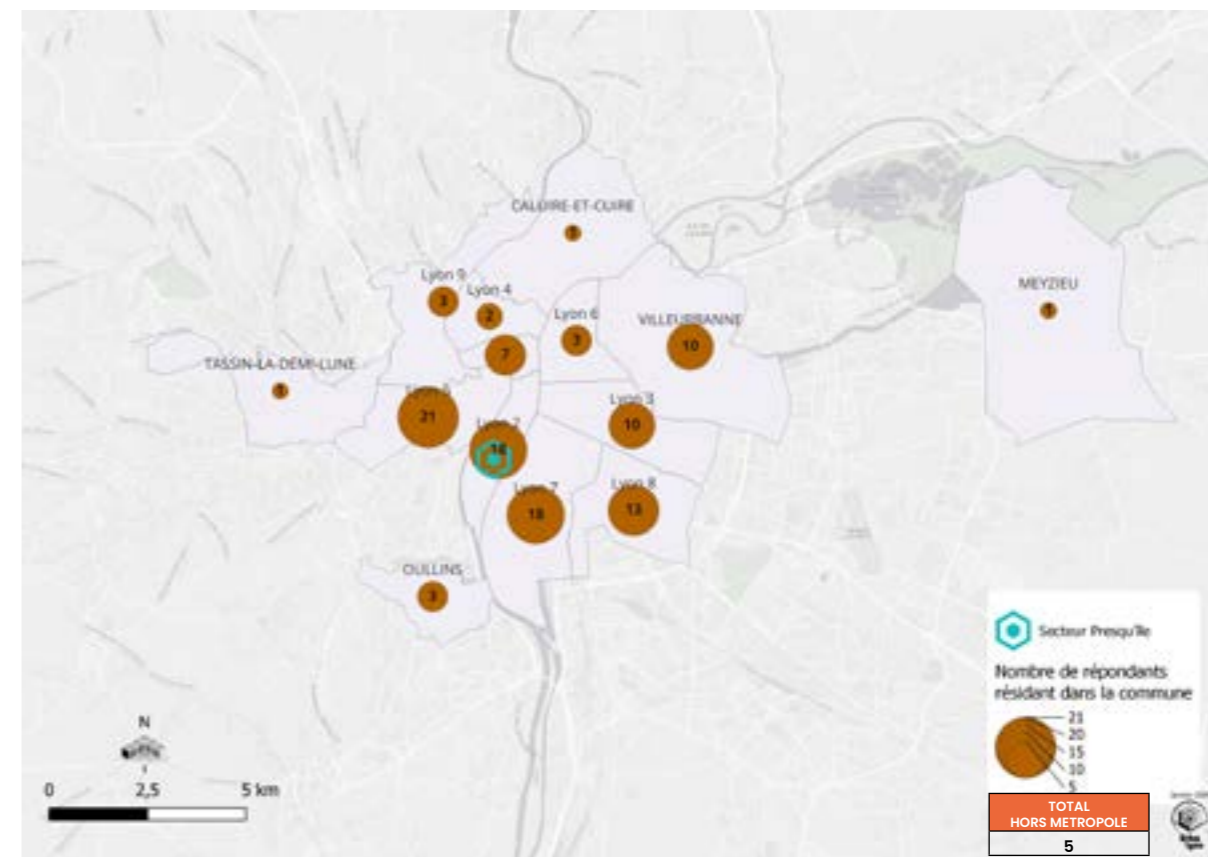
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur Bron Porte des Alpes



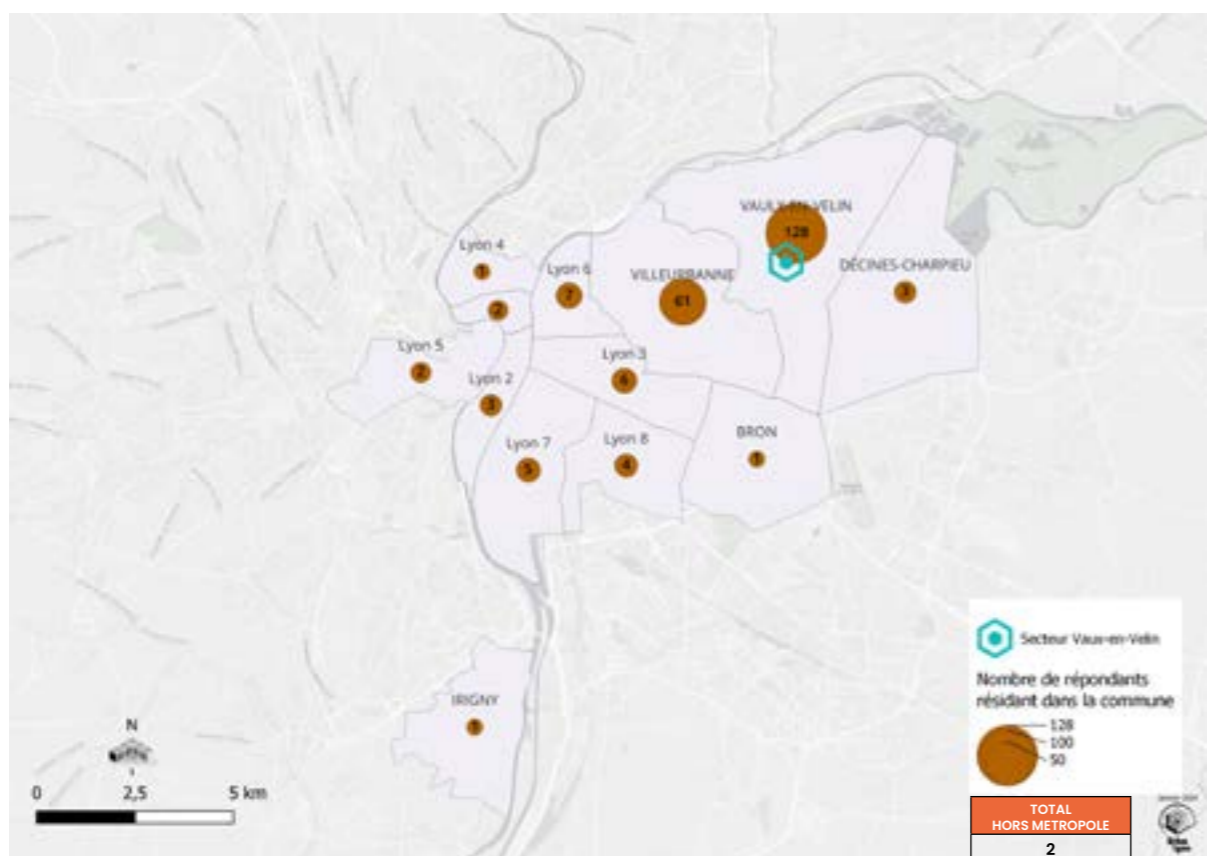
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur des Berges du Rhône Guillotière



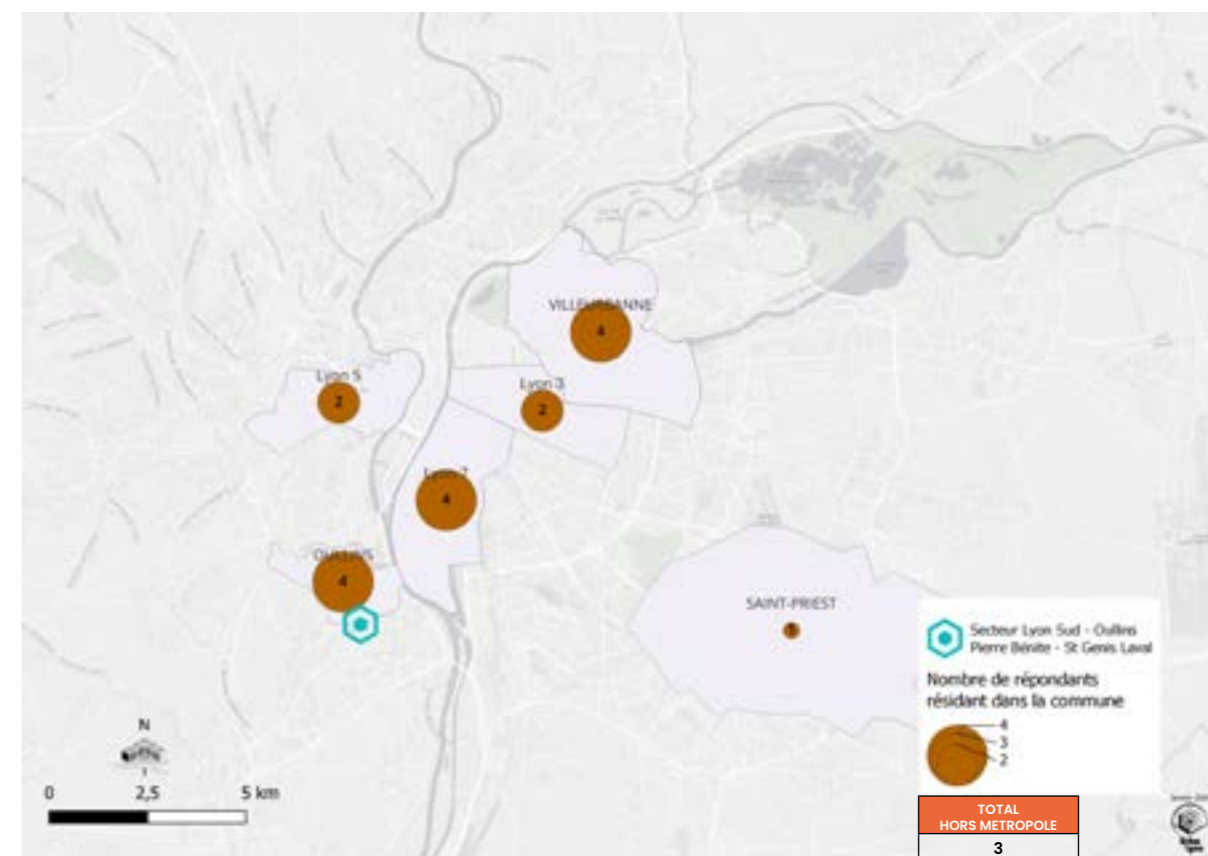
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteurs de la Presqu'île



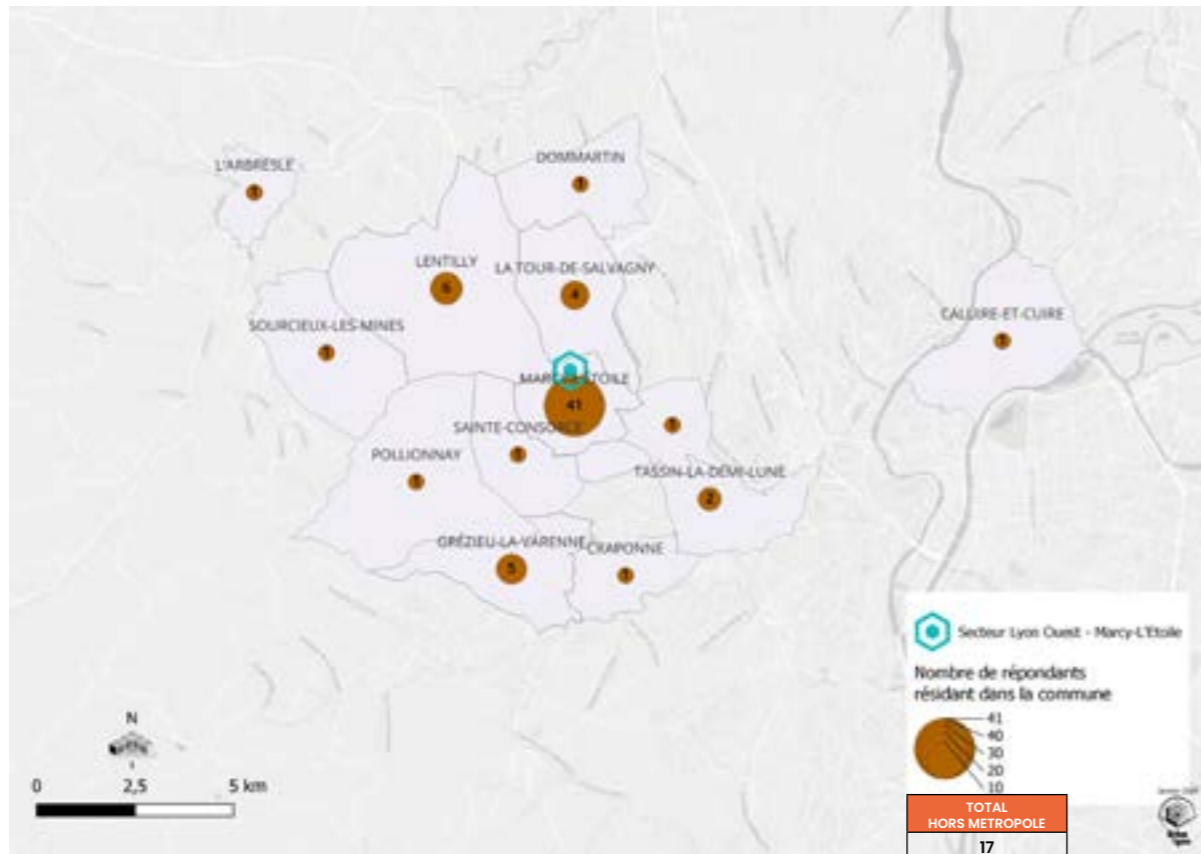
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur de Vaulx-en-Velin



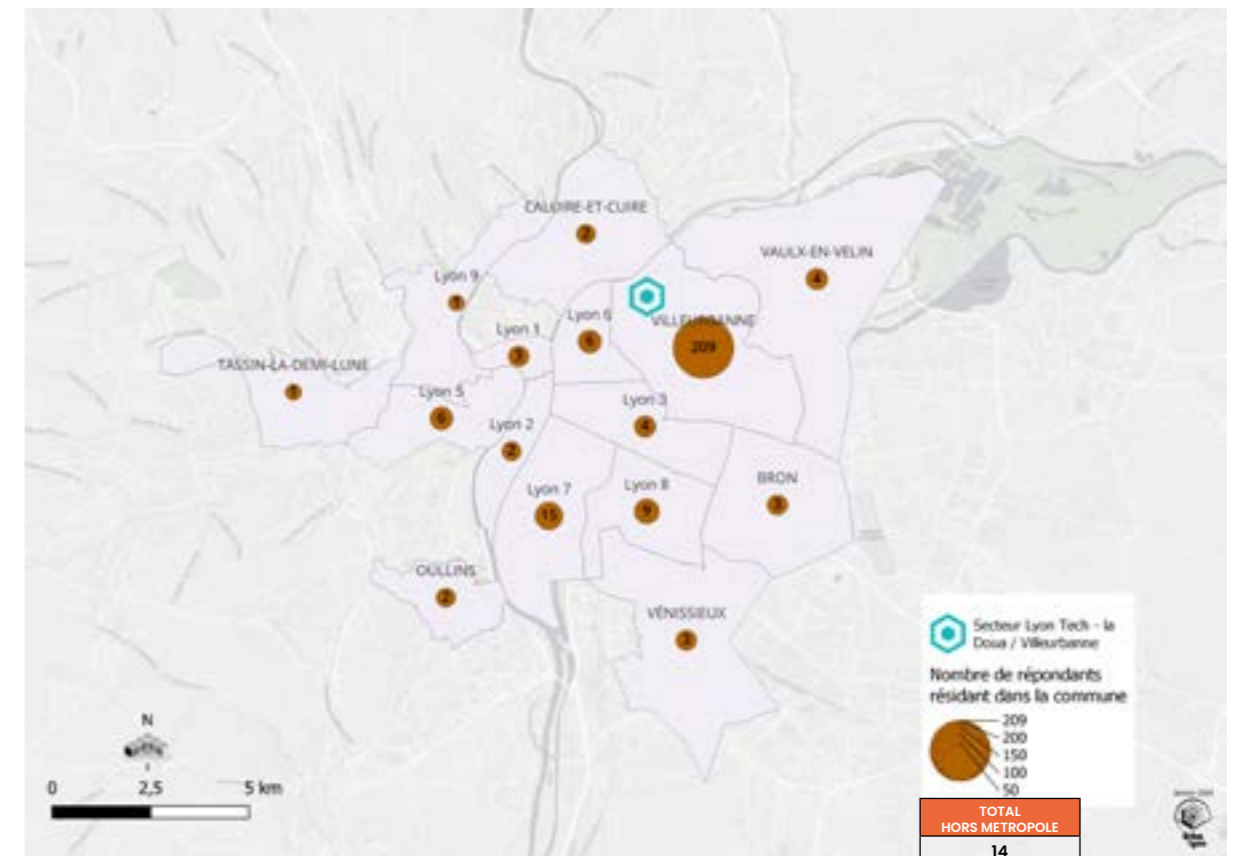
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur les secteurs Lyon Sud Oullins Pierre Bénite St Genis Laval



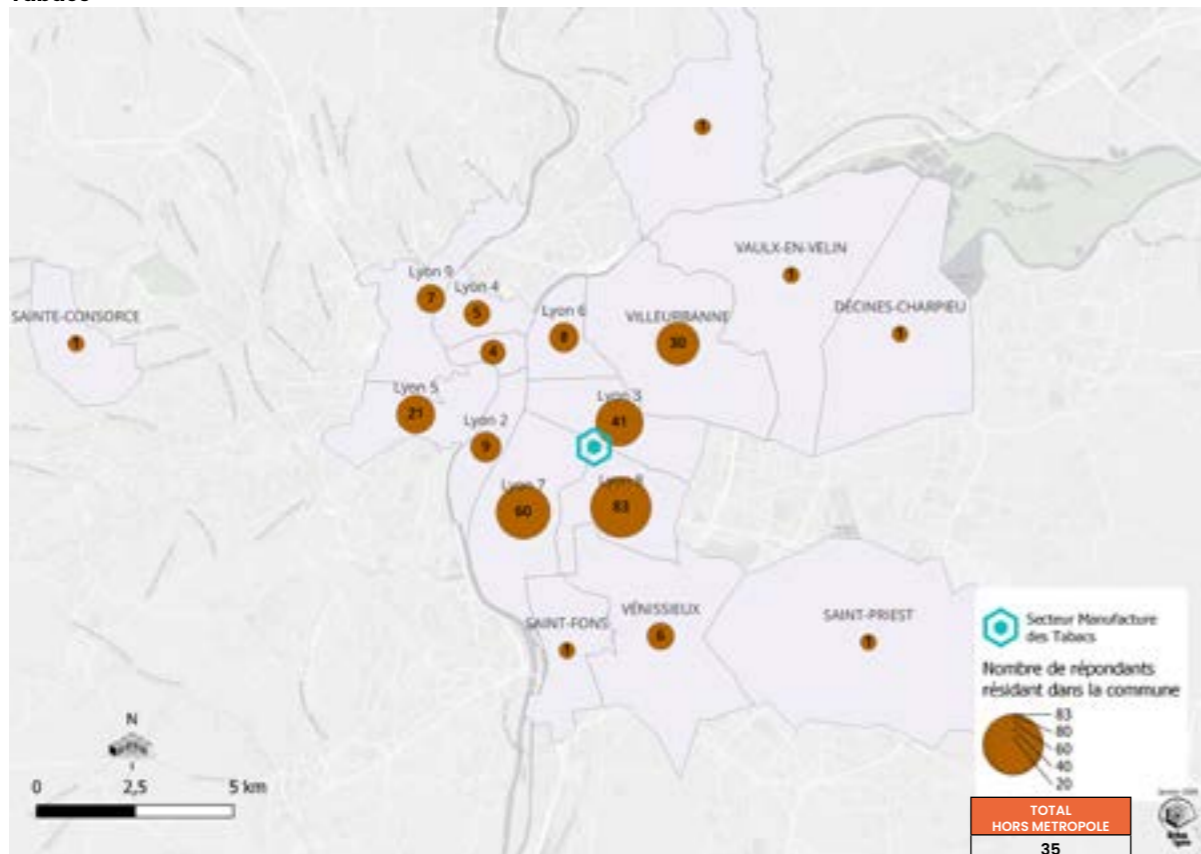
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur de Lyon Ouest Marcy L'Étoile



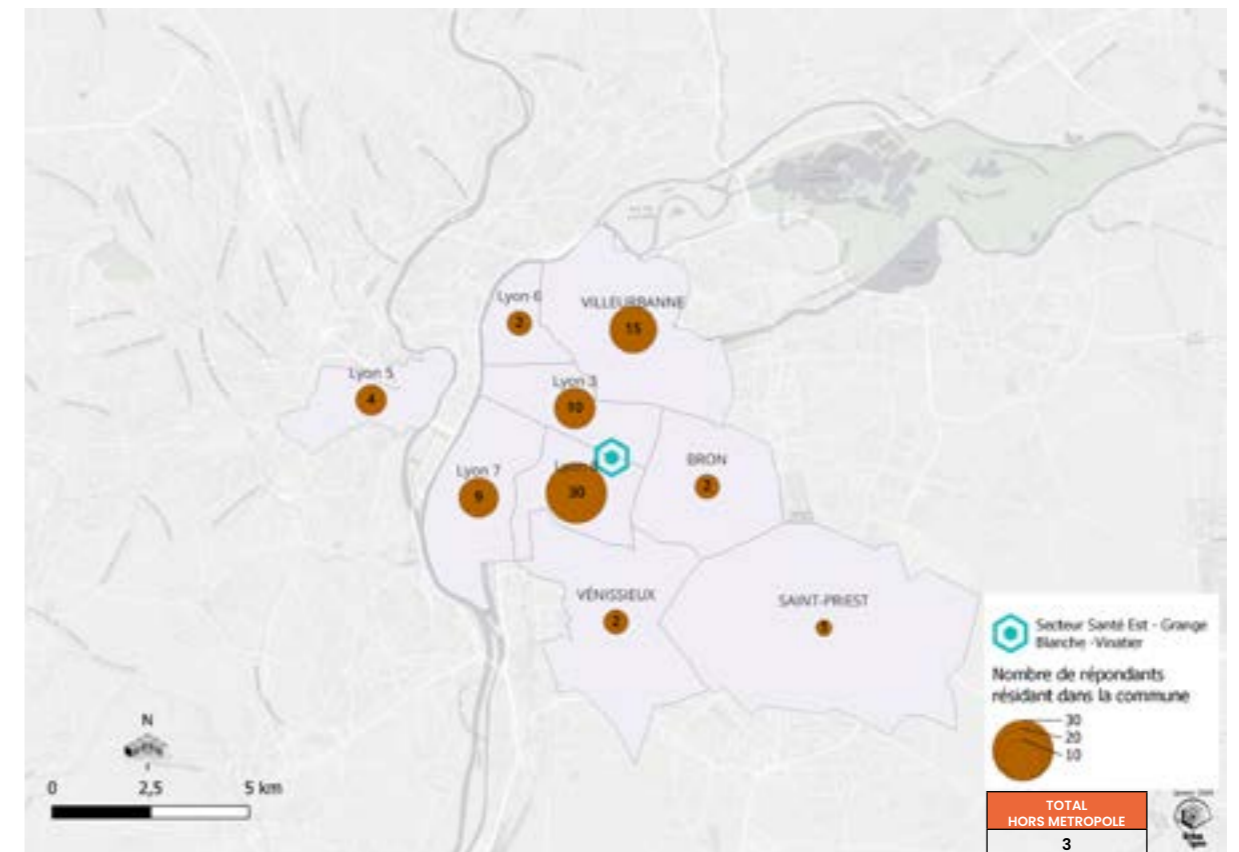
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur Lyon Tech La Doua/Villeurbanne



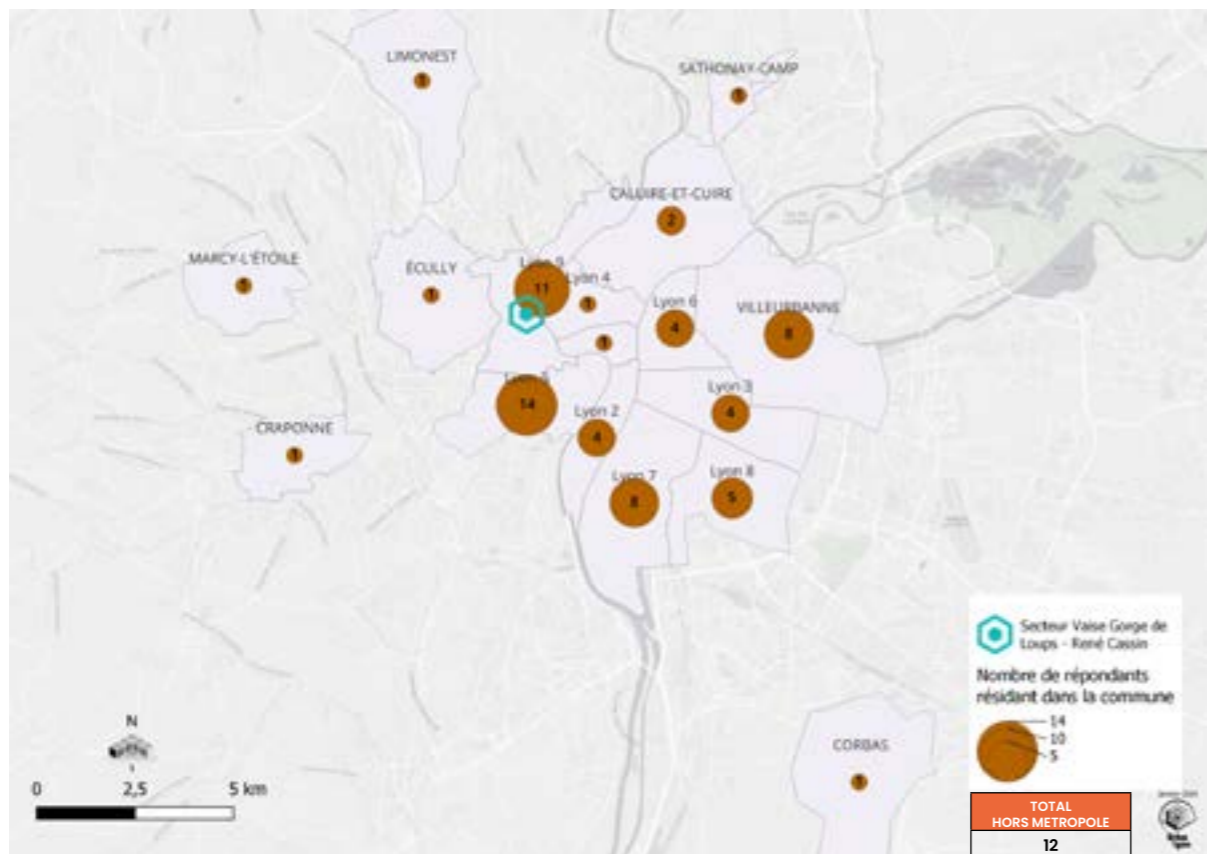
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur de la Manufacture des Tabacs



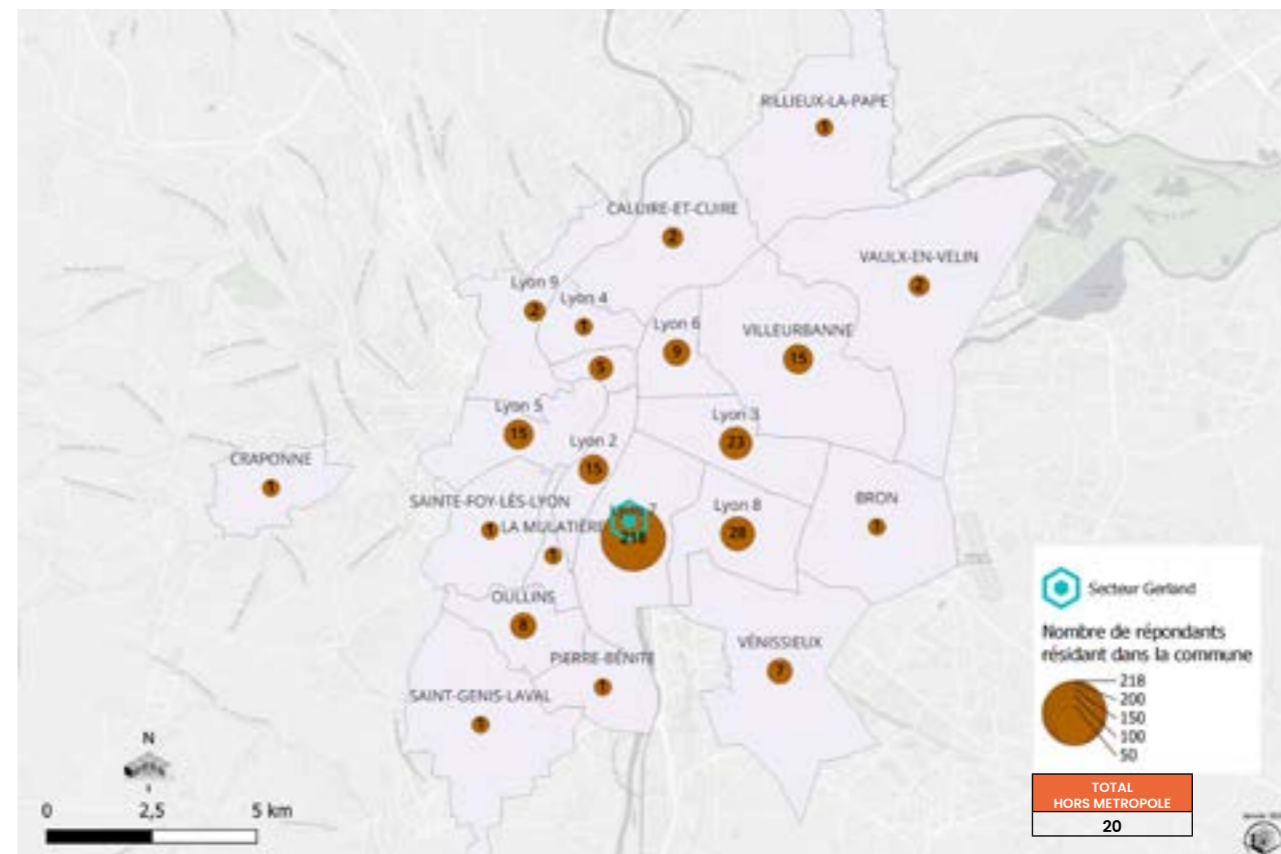
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur Santé Est Grange Blanche Vinatier



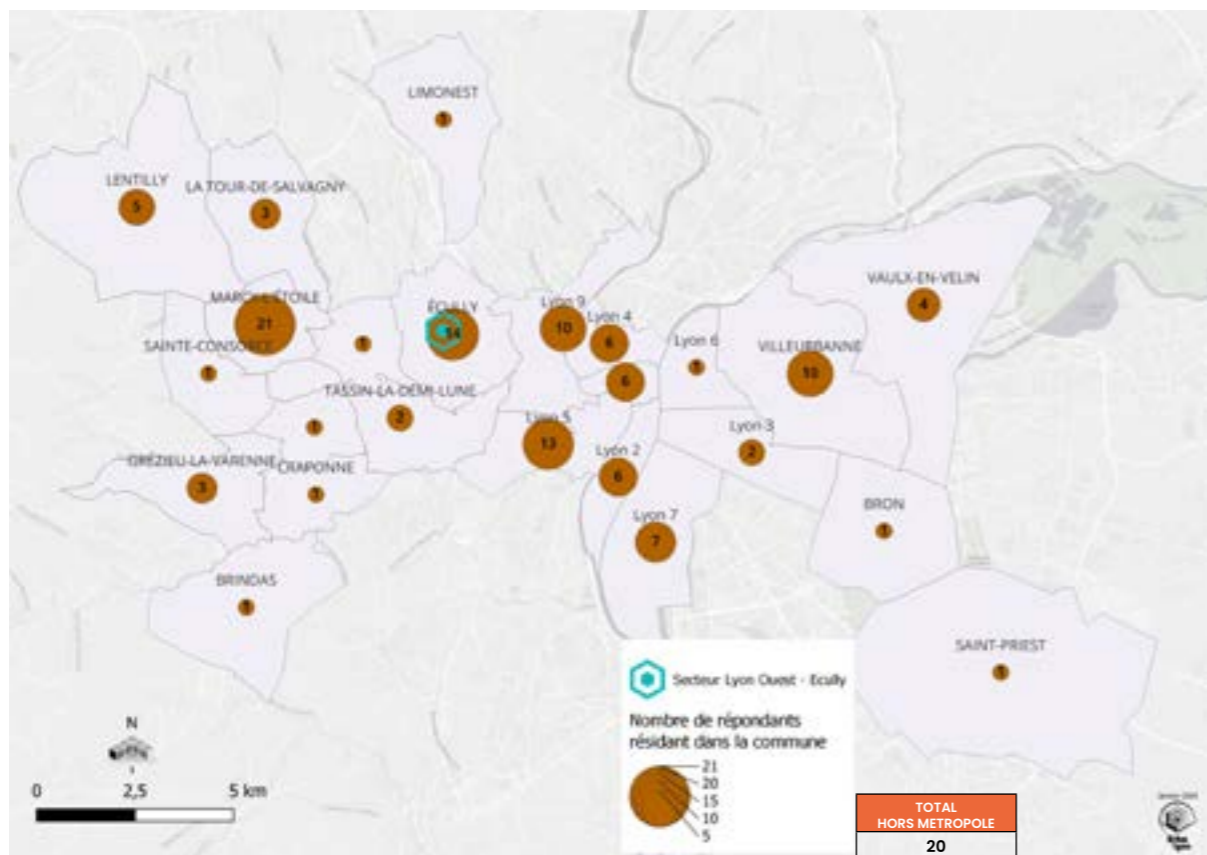
Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le campus Vaise Gorge de Loup – René Cassin



Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le campus de Gerland



Localisation des logements des répondants étudiant principalement sur le secteur Lyon ouest Ecully



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référent : **Laura-Lou Bugarel** - l.bugarel@urbalyon.org
Corentin Martinez - **Pierre Boulanger**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme